

 Ce contenu a été archivé le 24 juin 2013.

Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada. Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».

**Enquête de référence sur le projet de règlement
d'évaluation environnementale des produits régis
par la *Loi sur les aliments et drogues***

**Rapport présenté à Santé Canada (POR-02-13)
Bureau des affaires réglementaires et internationales**

Mars 2002

**COMPAS Inc. (PN : 332-04)
Multi-Audience Research
Ottawa, Toronto et Winnipeg**

Table des matières

Sommaire du rapport.....	i
Introduction.....	1
Questions contextuelles	4
Recyclage et habitudes relatives à l'élimination des déchets	7
Comportement relatif à l'étiquetage	12
Connaissance des modes d'élimination et degré de sensibilisation .	15
Attitudes connexes	18
Éducation et conscientisation.....	21
Caractéristiques des participants	27
Conclusions et recommandations	32

Annexes

- Variations en fonction des données sociodémographiques.....1
- Analyses multivariées : sommaire des résultats.....13
- Questionnaires (anglais et français)
- Note technique détaillée sur les analyses multivariées (sous pli séparé)

Sommaire du rapport

- ◆ Santé Canada a retenu les services de COMPAS afin de mener une enquête auprès des membres du grand public en vue d'évaluer leur niveau de sensibilisation, leurs attitudes, leurs connaissances et leurs comportements en ce qui a trait à l'élimination des produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues* et aux incidences environnementales potentielles. Au total, 1 512 entrevues téléphoniques ont été réalisées du 9 au 15 mars 2002. Les résultats d'un tel échantillon comportent une marge d'erreur de +/- 2,6 %, 19 fois sur 20.

Questions contextuelles

- ◆ On a posé une question ouverte aux répondants afin de cerner les sujets de préoccupation les plus importants en matière de santé pour les Canadiens en ce moment. La plupart ont soulevé des problèmes relatifs aux soins de santé et, plus particulièrement, les lacunes du système de soins de santé. On parle ici d'abord de la mauvaise qualité des soins de santé en général (19 %) et ensuite, de problèmes plus précis soient le manque de financement (14 %), le manque de médecin (13 %), le nombre insuffisant d'hôpitaux et de lits (12 %), et les longues listes d'attente (10 %) (deux réponses acceptées).
- ◆ Lorsqu'on a demandé aux participants quel était le principal sujet de préoccupation des Canadiens en matière d'environnement en ce moment, ils ont mentionné le plus souvent les trois mêmes problèmes : la pollution en général (25 %), la qualité de l'eau (25 %) et la qualité de l'air (21 %) (deux réponses acceptées). Chacune de ces réponses a été donnée, au bas mot, deux fois plus souvent que les autres, ce qui suggère que les Canadiens ont tendance à percevoir les questions environnementales d'une façon assez générale.
- ◆ 78 % des répondants disent être bien informés sur les façons d'éliminer sans danger les produits domestiques lorsqu'ils n'en ont plus besoin. Cependant, les répondants ont tendance à se dire assez informés (54 %) plutôt que très informés (24 %). Environ le quart des répondants estiment être peu ou pas du tout informés à ce sujet.

Recyclage et habitudes relatives à l'élimination des déchets

- ◆ 85 % des répondants affirment que leur foyer participe présentement à un programme de recyclage. Un nombre relativement faible, soit 15 %, ne le font pas. On a mis l'accent ici sur les articles ramassés en vue d'être recyclés et non ceux que l'on apporte soi-même à un centre de recyclage.
- ◆ 90 % de ceux qui participent à un programme de recyclage affirment que celui-ci accepte le papier. Bon nombre de répondants indiquent que le programme est



aussi chargé du recyclage du plastique (75 %), du verre (64 %) et des boîtes de conserve (61 %).

- ◆ 59 % des répondants déposent certains articles quelque part dans leur secteur pour qu'ils soient recyclés. Les produits mentionnés le plus souvent sont la peinture (36 %), les produits papetiers (35 %), le verre (30 %), les boîtes de conserve et le plastique (29 % chacun) (réponses multiples acceptées). On a aussi fait mention des piles (16 %) ainsi que des produits chimiques ou des déchets dangereux (11 %). Plusieurs des articles en tête de liste sont ceux que d'autres ménages font ramasser. Vraisemblablement, certaines régions du Canada, notamment les zones rurales, n'ont pas accès à un programme de recyclage. Les articles, dans ce cas, doivent donc être déposés à une installation de réception des déchets en vue d'être recyclés.
- ◆ 68 % des répondants disent ne pas se débarrasser des produits autrement qu'en les jetant à la poubelle ou en les plaçant dans leur boîte de recyclage. Par ailleurs, un peu moins du tiers des répondants le font (31 %). Lorsqu'on leur a demandé de quels produits ils se débarrassaient autrement, ils ont répondu le plus souvent, la peinture (22 %). À peu près le même nombre de répondants (de 9 % à 13 %) affirment se débarrasser autrement de l'huile à moteur, des restes de nourriture, du compost, du papier et des piles.

Comportement relatif à l'étiquetage

- ◆ Après avoir présenté aux répondants une liste de produits de consommation, on leur a demandé à quelle fréquence ils lisaient l'étiquette de chacun de ces produits avant de l'acheter. Les répondants sont plus susceptibles de lire l'étiquette des médicaments en vente libre (81 %) et des produits naturels (79 %). Un peu plus de la moitié des participants (52 % à 55 %) lisent régulièrement l'étiquette de produits tels que les lentilles cornéennes, les thermomètres, les tests de grossesse, les produits cosmétiques et les produits d'entretien ménager; toutefois, un nombre significatif de répondants (27 % à 32 %) affirment le faire rarement ou jamais. Les participants susceptibles de lire l'étiquette des produits de soins personnels sont les moins nombreux, bien qu'ils soient plus nombreux à le faire (44 %) qu'à ne pas le faire (38 %).
- ◆ On a demandé aux participants qui ont répondu lire l'étiquette au moins occasionnellement, quel genre d'information ils recherchaient. L'information la plus recherchée est, de loin, la liste des ingrédients (73 %). Deux autres genres de renseignements sont aussi recherchés par un nombre significatif de répondants : les effets indésirables ou les dangers (44 %) et le mode d'emploi (34 %). Peu de participants ont répondu spontanément chercher de l'information sur le mode d'élimination approprié d'un produit. Toutefois, lorsqu'on leur a demandé explicitement, plus de la moitié des participants (57 %) disent chercher ce genre de renseignement.



Connaissance des modes d'élimination et degré de sensibilisation

- ◆ 54 % des répondants indiquent être incertains, au moins parfois, des moyens à prendre pour éliminer les produits sans nuire à l'environnement (18 % ont répondu « souvent »). Une minorité assez importante déclare être rarement (29 %) ou jamais (16 %) incertaine à ce chapitre.

- ◆ Quand les répondants ne savent trop comment se débarrasser d'un produit après son utilisation, ils font généralement de deux choses l'une : ils le jettent à la poubelle (48 % des répondants) ou ils téléphonent à quelqu'un pour obtenir des renseignements (28 %).

- ◆ On a demandé aux participants si certains produits comportaient un risque pour l'environnement et, par conséquent, devaient être éliminés d'une manière particulière. Leur opinion diffère selon les produits présentés :
 - ✓ 97 % affirment que c'est certainement ou probablement le cas de la peinture;
 - ✓ 94 % partagent le même avis en ce qui concerne les médicaments pour animaux, tels que les antibiotiques et les hormones (élément présenté uniquement à ceux qui travaillent avec du bétail, des chevaux ou des animaux d'élevage);
 - ✓ 90 % affirment la même chose pour ce qui est des produits d'entretien ménager ainsi que des médicaments sous ordonnance non utilisés ou périmés;
 - ✓ 81 % sont du même avis pour ce qui est des médicaments en vente libre non utilisés ou périmés;
 - ✓ 71 % sont du même avis pour ce qui est des produits comme les lentilles cornéennes, les thermomètres et les tests de grossesse;
 - ✓ 52 % affirment la même chose pour ce qui est des produits cosmétiques comme le maquillage, les crèmes et les lotions;
 - ✓ 46 % sont du même avis pour ce qui est des produits naturels comme les suppléments alimentaires et les remèdes;
 - ✓ 45 % partagent le même avis en ce qui concerne les produits de soins personnels comme le savon et le shampooing;
 - ✓ 39 % sont du même avis pour ce qui est des aliments génétiquement modifiés;
 - ✓ 37 % sont du même avis pour ce qui est des produits contenant des additifs alimentaires comme des colorants alimentaires et des agents de conservation;
 - ✓ 35 % partagent le même avis en ce qui concerne les restes de viande;
 - ✓ 26 % sont du même avis pour ce qui est des moutures de café, des rognures de légumes et des autres restes.



Attitudes connexes

- ◆ Après avoir lu une série d'énoncés aux participants, on leur a demandé de quantifier leur accord ou leur désaccord avec ceux-ci à l'aide d'une échelle de sept points (7 = entièrement d'accord; 1 = entièrement en désaccord) :
 - ✓ 82 % des répondants sont d'accord avec l'énoncé disant qu'ils sont intéressés à apprendre comment disposer de leurs produits domestiques de manière à ne pas nuire à l'environnement;
 - ✓ 82 % des répondants sont d'accord avec l'énoncé disant que, s'ils savaient comment se débarrasser sûrement de leurs produits domestiques, ils le feraient toujours même si les moyens n'étaient pas pratiques;
 - ✓ 50 % des répondants sont d'accord avec l'énoncé disant qu'ils tiennent toujours compte des incidences environnementales d'un produit dans leur décision de l'acheter ou non;
 - ✓ 43 % des répondants sont d'accord avec l'énoncé disant qu'ils ont assez d'information sur la façon de se débarrasser sûrement des produits domestiques;
 - ✓ 35 % des répondants sont d'accord avec l'énoncé disant que les produits vendus au Canada ne nuisent généralement pas à l'environnement;
 - ✓ 31 % des répondants sont d'accord avec l'énoncé disant qu'apporter les produits domestiques à des centres de recyclage prend trop de temps et d'efforts (59 % des répondants sont en désaccord).
 - ✓ 30 % des répondants sont d'accord avec l'énoncé disant qu'apporter leurs médicaments non utilisés ou périmés à la pharmacie ne serait pas pratique pour eux (63 % des répondants sont en désaccord).

- ◆ Bref, l'attitude des répondants face à chacun des énoncés semble être assez positive. La plupart se disent intéressés à obtenir plus de renseignements sur les modes d'élimination appropriés, affirment qu'ils prendraient les mesures nécessaires s'ils les connaissaient, et ne sont pas d'avis qu'apporter les produits à un centre de recyclage n'est pas pratique ou encore, prend trop de temps ou d'efforts. Cependant, si on s'arrête au comportement actuel, la situation est un peu moins reluisante : nombreux sont ceux qui disent ne pas toujours tenir compte des incidences environnementales d'un produit dans leur décision de l'acheter ou non.

Éducation et conscientisation

- ◆ 32 % des répondants s'adresseraient à un ministère ou à la mairie s'ils désiraient de l'information sur le recyclage et sur les modes d'élimination appropriés des déchets domestiques. Suivent ensuite les moyens que voici : consulter Internet ou les sources en direct (17 %), un centre de recyclage (14 %) ou les autorités en matière d'élimination des déchets (9 %) (réponses multiples acceptées).



- ◆ Les opinions sont partagées à savoir lequel des paliers gouvernementaux devrait renseigner les Canadiens au sujet des mesures appropriées d'élimination des déchets domestiques. Un nombre égal de répondants (27 % chacun) sont d'avis que les paliers fédéral et municipal devraient être chargés de cette responsabilité, alors qu'une personne sur cinq estime qu'il s'agit là d'une responsabilité provinciale. Près du quart des répondants (23 %) jugent que tous les paliers gouvernementaux devraient avoir un rôle à jouer à ce chapitre.

- ◆ On a demandé aux participants dans quelle mesure il est important que le gouvernement élabore un règlement en vue d'amener les entreprises à renseigner les consommateurs sur les mesures appropriées d'élimination des produits domestiques afin de protéger l'environnement. Presque tous les répondants (93 %) voient là une mesure importante; 82 % la jugent même très importante.

- ◆ Parmi les moyens proposés pour inciter les Canadiens à prendre les mesures nécessaires pour éliminer sans danger les produits domestiques, deux ressortent clairement. En effet, près de la moitié des répondants (42 %) ont parlé d'éducation ou d'information au sujet des produits devant être éliminés d'une manière particulière, et le tiers des participants (32 %) ont recommandé de conscientiser davantage les gens par le biais de la publicité. Divers autres moyens ont aussi été proposés.

- ◆ En ce qui a trait aux obstacles qui pourraient empêcher les Canadiens de prendre les mesures nécessaires pour éliminer sans danger les produits domestiques, deux encore une fois, partagent la vedette : le manque d'information ou d'éducation (27 %) et les mesures peu pratiques (25 %).

- ◆ 82% des répondants ne se souviennent pas avoir entendu parler, au cours des derniers 12 mois, du nouveau règlement d'évaluation environnementale des produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues*. D'autre part, 19 % disent en avoir entendu parler mais rien en particulier n'a été rapporté à une fréquence significative. Ils ont parlé, entre autres, de la contamination de l'eau, de l'élimination des déchets de manière appropriée, des aliments génétiquement modifiés et des traces de produits chimiques trouvées à divers endroits.



Conclusions et recommandations

Les résultats du sondage semblent indiquer que les Canadiens, en général, s'estiment relativement bien informés sur la façon d'éliminer sans danger les produits domestiques. Cependant, la plupart des répondants ne semblent pas faire le lien entre l'élimination des déchets domestiques et la protection de l'environnement. En fait, le lien qui leur vient d'abord à l'esprit est celui entre l'élimination des déchets domestiques et la protection de la santé des enfants et des autres (p. ex. empêcher l'accès aux aiguilles hypodermiques ou aux médicaments non utilisés). Soulignons que seulement 3 % des répondants ont parlé de l'élimination des déchets comme étant un problème environnemental important, au début de l'entrevue.

Dans l'étude de ces résultats, il est important de garder à l'esprit que les données recueillies portent sur les opinions et les comportements des gens par rapport à des questions beaucoup plus précises que celles auxquelles ils associent, en général, l'environnement. Habituellement, les Canadiens associent à l'environnement des concepts comme la qualité de l'air et de l'eau ainsi que la pollution en général. Qui plus est, au moment de préciser ce que signifiait pour eux la pollution, les participants à d'autres études avaient davantage tendance à associer celle-ci à la pollution industrielle qu'à leurs propres activités domestiques. Par conséquent, la pollution causée par l'élimination des déchets domestiques n'est probablement pas au centre de leurs préoccupations à ce chapitre (sauf pour les activités de recyclage courantes).

En ce qui a trait au comportement actuel, la vaste majorité des Canadiens participent à un programme de recyclage (du papier, du plastique, du verre et des boîtes de conserve) et une nette majorité déposent à des installations locales d'autres articles qui ne sont pas acceptés par leur programme de recyclage. En outre, un peu moins du tiers des répondants ont recours à d'autres moyens, en plus de la poubelle et du bac de recyclage, pour se défaire de leurs produits. Bien qu'on ne les ait pas interrogés directement à ce sujet, il est clair que plusieurs Canadiens font du compost à partir de leurs déchets domestiques.

En matière de recyclage, plusieurs Canadiens semblent faire preuve d'une bonne attitude, ce qui constitue un excellent point de départ pour conscientiser encore davantage les gens et favoriser l'adoption de comportements appropriés en ce qui concerne les produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues*.

Ceci étant dit, le genre de produits que les gens recyclent, en plus des produits habituels, sont ceux ayant une composante chimique importante, tels que la peinture, l'huile à moteur, les piles et les autres produits chimiques ou déchets dangereux. À la liste des produits qu'on élimine de façon autre qu'en les jetant à la poubelle ou dans le bac, on ajoute les médicaments sous ordonnance ou en vente libre, produits qui sont également perçus comme étant « de nature chimique ». Parmi les produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues*, bon nombre sont simplement jetés à la poubelle; c'est le cas des produits cosmétiques, des produits de soins personnels et des produits naturels. Bref, les Canadiens sont plus susceptibles d'associer les produits « de nature



chimique » à des mesures d'élimination particulières que tout autre produit, à part ceux qui font partie des programmes de recyclage usuels.

La propension à lire les étiquettes des produits, elle, diffère considérablement selon le genre de produit en question. Les produits figurant au bas de la liste (c.-à-d. ceux dont on a moins tendance à lire l'étiquette) sont aussi ceux qui se retrouvent généralement à la poubelle. Et, lorsqu'on lit l'étiquette, c'est pour y chercher des renseignements au sujet des ingrédients, des effets indésirables ou des dangers ou encore, pour connaître le mode d'emploi. Peu de gens y cherchent des renseignements sur le mode d'élimination approprié. Voilà qui vient montrer encore à quel point cette question ne s'impose pas à l'attention des Canadiens (c.-à-d. les incidences environnementales de l'élimination des produits domestiques). Cependant, une fois devant l'étiquette, la plupart des gens disent lire l'information sur le mode d'élimination. Ainsi, les gens ne cherchent pas l'information sur le mode d'élimination du produit lorsqu'ils lisent l'étiquette mais, si elle s'y trouve, la plupart y porteront attention.

Vers la fin de l'entrevue, on a demandé aux répondants à quelle fréquence ils étaient incertains de la façon dont ils devaient se débarrasser de leurs produits domestiques. Plus de la moitié des répondants se disent incertains au moins occasionnellement. Contrairement à la question posée plus tôt durant l'entrevue, celle-ci est directement liée à la protection de l'environnement et les résultats semblent indiquer une plus grande incertitude encore quant aux mesures à prendre en vue de protéger l'environnement. Et, faute de savoir quoi faire d'un produit, les gens le jettent généralement à la poubelle. Ces résultats démontrent la nécessité de renseigner les Canadiens sur ce qu'ils peuvent faire et de les éduquer sur les moyens d'élimination autres que la poubelle et le bac de recyclage. Les opinions sont très partagées en ce qui concerne les produits qui doivent faire l'objet d'un mode d'élimination particulier.

Dans l'ensemble, les Canadiens sont très intéressés à la protection de l'environnement. Ils seraient donc réceptifs, semble-t-il, à l'information diffusée par Santé Canada sur le sujet. Non seulement une importante majorité de répondants se disent-ils intéressés à obtenir de l'information sur les modes d'élimination appropriés des produits domestiques, mais un nombre tout aussi grand affirme qu'ils prendraient « toujours » les mesures nécessaires s'ils les connaissaient. Plusieurs se sont aussi montrés en faveur d'un règlement obligeant les fabricants à fournir de l'information sur le mode d'élimination. Moins nombreux sont, toutefois, les répondants qui disent toujours tenir compte des incidences environnementales des produits avant de les acheter et être prêts à s'accommoder des mesures d'élimination moins pratiques.

En ce qui a trait au palier gouvernemental qui devrait être chargé de les renseigner sur ce point, un nombre presque égal de participants ont désigné chacun des paliers, ainsi tous les paliers réunis. Aussi, la plupart des répondants ont indiqué qu'ils s'adresseraient au gouvernement pour obtenir ce genre d'information; un nombre significatif de répondants ont aussi indiqué qu'ils chercheraient à se renseigner par le biais d'Internet et auprès des centres de recyclage.



Une analyse par segment suggère un classement des répondants selon trois types : ceux qui n'ont recours qu'à la poubelle pour se débarrasser de tous leurs produits et qui se préoccupent peu de ce genre de questions, ceux qui utilisent l'information existante et ont recours à d'autres modes d'élimination et enfin, ceux qui sont moins actifs mais qui doutent de l'innocuité des produits de consommation pour l'environnement et qui aimeraient obtenir plus d'information. On peut constater la présence d'un lien entre chaque type et certaines caractéristiques sociodémographiques, soient l'âge, le sexe et, à un degré moindre, l'éducation et la région.

Dans leur ensemble, les résultats dessinent le portrait d'une population qui semble non seulement mal informée en la matière mais aussi inconsciente du problème. Par ailleurs, elle semble voir d'un bon œil l'information visant à l'éduquer au sujet de l'étendue du problème et des modes d'élimination appropriés. De plus, les Canadiens affirment qu'une fois informés, ils adopteraient des comportements plus respectueux de l'environnement.

L'étude a mis en lumière certains facteurs dont pourrait tenir compte Santé Canada au moment d'élaborer ses activités de promotion et de communication visant à encourager l'élimination des produits domestiques de manière appropriée. Ce qui suit constitue les recommandations offertes à Santé Canada :

- Étant donné que les Canadiens ne semblent pas lier l'élimination appropriée des déchets domestiques à la protection et à la gestion responsable de l'environnement, il est nécessaire que le ministère souligne ce lien dans toutes les communications pertinentes. Ces mesures, employées de façon répétée, sont nécessaires pour faire comprendre aux gens le lien entre l'élimination appropriée des produits et la protection de l'environnement. Sans quoi, les gens risquent de ne pas faire le lien entre ces deux éléments et, par conséquent, de porter moins attention à l'information sur l'élimination des produits.
- Tel que mentionné plus haut, les Canadiens ont tendance à se percevoir comme étant relativement bien informés au sujet de l'élimination appropriée des produits domestiques. Toutefois, les résultats du sondage tendent à indiquer le contraire. Cette perception qu'ils ont d'eux-mêmes constitue un obstacle potentiel à l'augmentation du niveau de sensibilisation et de compréhension du problème. Santé Canada aurait peut-être intérêt à instiller le doute dans l'esprit des Canadiens quant à l'étendue de leur savoir en matière d'élimination des produits et ce, afin de favoriser leur réceptivité à de nouvelles informations (pour eux).
- Puisqu'une grande proportion de Canadiens participent déjà à des programmes de recyclage (soient les programmes de collecte et de dépôt), Santé Canada pourrait présenter l'élimination des produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues* comme étant la prochaine étape logique dans les mesures que peuvent prendre les individus pour protéger l'environnement.
- Tel que mentionné plus haut, les gens lisent souvent l'étiquette de ces genres de produits, bien que ce ne soit pas pour y trouver des indications sur le mode d'élimination. Néanmoins, ils y prêtent attention si elles s'y trouvent. Ceci souligne l'importance de mettre en place un règlement obligeant l'industrie à



intégrer ces renseignements aux étiquettes de leurs produits et, idéalement, de faire ressortir cette information. Aussi, les messages du ministère incitant les Canadiens à consulter l'étiquette d'un produit pour connaître le mode d'élimination approprié seraient probablement bien reçus étant donné que plusieurs d'entre eux lisent les étiquettes régulièrement. L'intégration de cette mesure aux efforts de communication devrait être considérée sérieusement puisque les résultats du sondage indiquent que le plus important obstacle à l'adoption de pratiques d'élimination appropriées réside dans les complications; consulter les étiquettes des produits constituerait alors un moyen simple et pratique d'obtenir cette information.

- ❑ Adopter un règlement exigeant que l'industrie fournisse aux consommateurs des renseignements sur le mode d'élimination des produits et ce, sur les étiquettes et autrement.
- ❑ Étant donné que les gens sont plus portés à lire l'étiquette des médicaments en vente libre et des produits naturels, Santé Canada pourrait faire le lien entre la lecture de l'étiquette de ces produits et celle des autres produits.
- ❑ Inciter les gens à tenir compte des incidences environnementales des produits domestiques au moment de l'achat. Les résultats à ce chapitre sont plutôt variés mais un nombre significatif de répondants disent ne pas tenir compte de ces incidences. Toutefois, afin d'être en mesure de le faire, les gens doivent être au fait des produits comportant plus ou moins de risques pour l'environnement.
- ❑ Amener les gens à comprendre que cette situation est problématique. Tel que mentionné plus haut, cette question ne semble pas faire partie présentement des préoccupations environnementales des Canadiens.
- ❑ Éduquer les Canadiens sur les produits qui doivent être éliminés de manière particulière et sur la façon appropriée de s'en débarrasser. Autrement, ces produits aboutiront généralement à la poubelle.
- ❑ Faciliter l'accès des Canadiens à l'information sur le sujet. Les résultats suggèrent que la plupart aimeraient obtenir plus d'information et qu'ils prendraient les mesures nécessaires s'ils les connaissaient.
- ❑ Étant donné que plus du quart des participants ont répondu qu'ils téléphoneraient à quelqu'un s'ils étaient incertains de la façon appropriée de se débarrasser d'un produit, il serait utile d'inclure le numéro sans frais d'un service d'assistance téléphonique chargé de conseiller les Canadiens sur les modes d'élimination.
- ❑ Réduire le plus possible les inconvénients liés à l'élimination appropriée des déchets. Ce facteur, combiné au manque d'information, constitue le principal obstacle qui empêche les gens d'agir. Des mesures d'élimination pratiques seraient sans doute particulièrement importantes pour les parents de jeunes enfants qui se trouvent, plus souvent qu'autrement, à court de temps. Qui plus est, les foyers comptant de jeunes enfants sont probablement des consommateurs importants de ces genres de produits (comparativement aux gens n'ayant pas d'enfants à la maison).
- ❑ Encourager les pharmacies à reprendre les médicaments sous ordonnance et en vente libre en vue de les éliminer convenablement, et à publiciser ce service.



- ❑ Les facteurs sociodémographiques occupent une place non négligeable sur le plan des communications. On devra élaborer les stratégies de communication et cibler les messages en tenant compte des analyses multivariées et bivariées.
- ❑ Offrir de l'information par le biais des « sources » consultées par les répondants, comme les bureaux gouvernementaux, la mairie, Internet, les centres de recyclage et les autres organisations mentionnées par quelques autres répondants.
- ❑ Présenter, dans l'Internet, des renseignements détaillés sur les modes d'élimination des produits domestiques. Nombreux sont ceux qui ont exprimé le désir de voir l'information présentée ainsi. De plus, l'information pourrait être tenue à jour et, éventuellement, Internet pourrait devenir la principale source de renseignements sur le sujet.
- ❑ Étudier la liste des facteurs qui aident les Canadiens à prendre les mesures nécessaires et ceux qui les empêchent de le faire, en vue d'apporter les correctifs qui s'imposent.



Introduction

Santé Canada a retenu les services de COMPAS afin de mener une enquête auprès des membres du grand public en vue d'évaluer leur niveau de sensibilisation, leurs attitudes, leurs connaissances et leurs comportements actuels en ce qui a trait à l'élimination des produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues* et aux incidences environnementales potentielles.

Contexte et objectifs

Santé Canada collabore présentement avec Environnement Canada à l'élaboration d'un nouveau règlement visant à évaluer l'incidence sur l'environnement et la santé humaine des nouvelles substances présentes dans les produits réglementés en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues*. Ce règlement sur l'évaluation environnementale sera rédigé d'après l'information scientifique existante la plus fiable et dans le respect des pratiques exemplaires relevées par le milieu scientifique canadien et international, et par les organismes de réglementation. Lorsqu'il sera en vigueur, ce règlement édictera que les substances contenues dans certains produits, tels les produits pharmaceutiques et biologiques, les additifs alimentaires, les nouveaux aliments, les produits de soins personnels et les cosmétiques, doivent respecter tant les exigences de l'évaluation environnementale que les critères actuels relatifs à la santé et à la sécurité. Cette initiative réglementaire se fondera sur le cadre de réglementation proposé concernant les produits de la biotechnologie publié le 3 juillet 1999 dans la partie 1 de la Gazette du Canada et en élargira la portée.

Les objectifs de recherche de cette étude sont :

- ❑ Déterminer les comportements, les attitudes et les croyances du grand public en ce qui a trait à l'élimination des produits domestiques.
- ❑ Établir des points de référence et la ligne de tendance initiale du niveau de sensibilisation des Canadiens, de leurs attitudes et de leurs comportements relativement aux produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues*.
- ❑ Offrir des recommandations sur le marketing social et l'éducation du public, à la lumière des résultats de l'étude.

Cette étude servira à cerner les besoins en éducation du grand public en matière d'élimination des produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues*. Santé Canada utilisera les résultats pour explorer les voies possibles pour sensibiliser davantage les Canadiens aux moyens d'élimination appropriés et les inciter à les employer. Les résultats serviront aussi de référence et constitueront la base du cadre d'évaluation de la campagne d'éducation du public.



*Enquête de référence sur le projet de règlement d'évaluation environnementale
des produits régis par la Loi sur les aliments et drogues :
Rapport de COMPAS à l'intention de Santé Canada*

Méthodologie de recherche

On a réalisé, au total, 1 512 entrevues téléphoniques. Les résultats d'un tel échantillon comportent une marge d'erreur de +/- 2,6 %, 19 fois sur 20 (estimation des plus prudentes). Les entrevues ont été réalisées du 9 au 15 mars 2002.

Ce projet comporte les caractéristiques suivantes :

- ❑ Le sondage a été réalisé auprès de résidents canadiens de 18 ans et plus;
- ❑ On a eu recours à des suréchantillons régionaux afin d'être en mesure d'effectuer des analyses régionales. Les données ont ensuite été pondérées de façon à ce que les résultats soient représentatifs de l'ensemble de la population canadienne. Le tableau suivant présente la population de l'étude, y compris les suréchantillons régionaux :

Région	Province	Distribution provinciale	Distribution régionale	Quota du suréchantillon régional	Suréchantillon régional, par province
Atlantique	Terre-Neuve	27	117	200	46
	Île-du-Prince-Édouard	7			11
	Nouvelle-Écosse	46			79
	Nouveau-Brunswick	37			64
Québec	Québec	363	363	300	300
Ontario	Ontario	565	565	395	395
Man./Sask.	Manitoba	56	107	200	105
	Saskatchewan	51			95
Alberta	Alberta	144	144	200	200
C.-B.	Colombie-Britannique	199	199	200	200
Territoires	Yukon	2	5	5	2
	T.N.-O.	2			2
	Nunavut	1			1
TOTAL		1 500	1 500	1 500	1 500

- ❑ On a réalisé un prétest des questionnaires anglais et français (15 en anglais et 15 en français). Quelques modifications ont été apportées aux questionnaires à la suite de ce prétest.
- ❑ Les appels ont été faits en soirée et durant les week-ends.
- ❑ On a révélé l'identité du commanditaire (c.-à-d. Santé Canada).

Pour des raisons de style, les mots « répondants » et « participants » sont utilisés de manière interchangeable pour désigner les personnes qui ont participé à cette étude. Le lecteur trouvera en annexe les questionnaires anglais et français, le sommaire des résultats des analyses multivariées, les variations en fonction des données



sociodémographiques ainsi qu'une note technique détaillée sur les analyses multivariées (sous pli séparé).

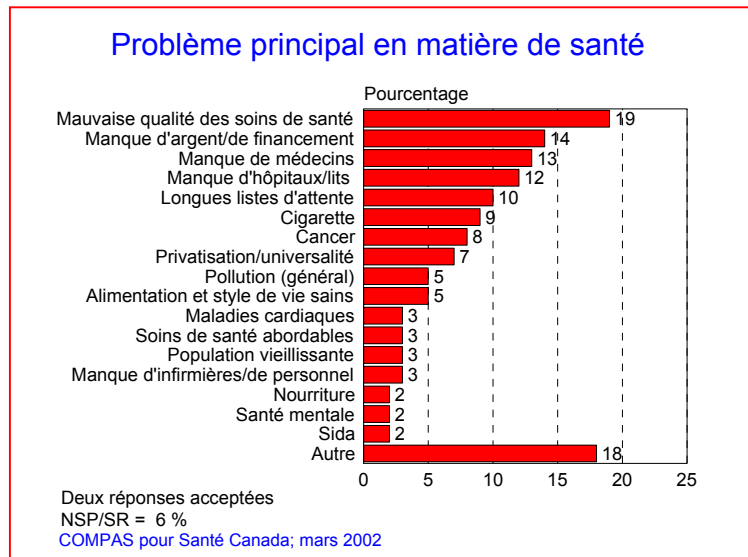


Questions contextuelles

On a d'abord interrogé les participants sur des questions générales relatives à la santé et à l'environnement. L'objectif était d'obtenir des renseignements contextuels utiles et aussi d'amener les répondants à réfléchir sur le sujet.

Le problème principal en matière de santé : les lacunes au niveau des soins de santé

On a posé une question ouverte aux répondants afin de cerner les sujets de préoccupation les plus importants en matière de santé pour les Canadiens en ce moment. La plupart ont soulevé des problèmes relatifs aux soins de santé et, plus particulièrement, les lacunes du système de soins de santé. On parle ici d'abord de la mauvaise qualité des soins de santé en général (19 %) et ensuite, de problèmes plus précis soient le manque de financement (14 %), le manque de médecin (13 %), le nombre insuffisant d'hôpitaux et de lits (12 %), et les longues listes d'attente (10 %) (deux réponses acceptées).

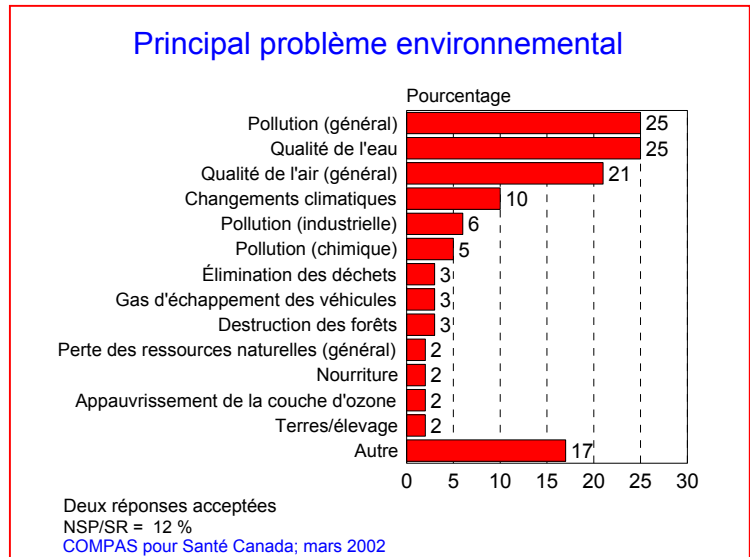


La cigarette, le cancer et les questions entourant la privatisation et l'universalité des soins de santé ont aussi été mentionnés par un certain nombre de répondants (7 % à 9 %).

Parmi les réponses données peu fréquemment, notons la pollution en général, une alimentation et un style de vie sains, les maladies cardiaques, les soins de santé à prix abordables, la population vieillissante, le manque d'infirmières, la nourriture, la santé mentale et le sida. Dans la catégorie « Autres » on retrouve les abus du système de soins de santé, la qualité de l'air, la qualité de l'eau, le diabète, le terrorisme, les déchets domestiques, les produits chimiques retrouvés dans l'environnement et la pollution industrielle.

Les principaux problèmes environnementaux : la pollution, la qualité de l'eau et de l'air

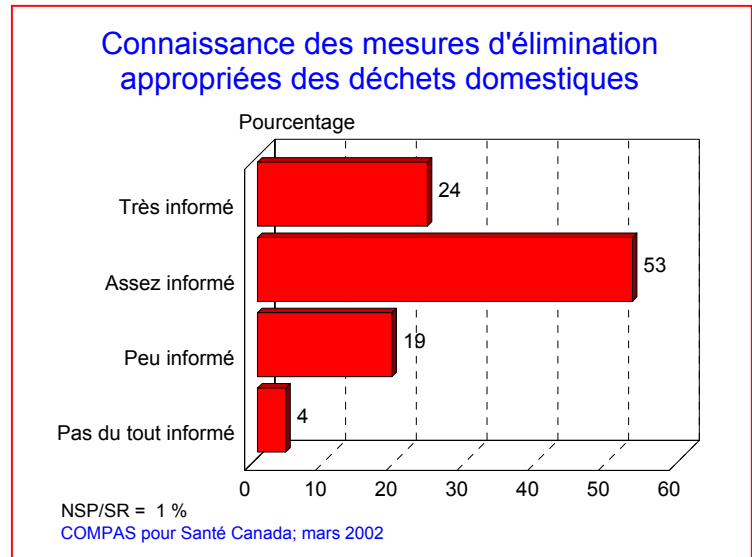
Lorsqu'on a demandé aux participants quel était le principal sujet de préoccupation des Canadiens en matière d'environnement en ce moment, ils ont mentionné le plus souvent les trois mêmes problèmes : la pollution en général (25 %), la qualité de l'eau (25 %) et la qualité de l'air (21 %) (deux réponses acceptées). Chacune de ces réponses a été donnée, au bas mot, deux fois plus souvent que les autres, ce qui suggère que les Canadiens ont tendance à percevoir les questions environnementales d'une façon assez générale.



Les seuls problèmes plus précis relevés et qui méritent d'être notés sont les changements climatiques/le réchauffement de la planète (10 %), la pollution industrielle (6 %) et la pollution chimique (5 %). Tous les autres problèmes n'ont été mentionnés que par quelques participants : l'élimination des déchets, le gaz d'échappement des véhicules, la perte des forêts et des ressources naturelles en général, la nourriture, l'appauvrissement de la couche d'ozone et l'utilisation des terres à des fins d'élevage. Dans la catégorie « Autres » on retrouve l'utilisation de pesticides, la protection des habitats fauniques, le recyclage, la surpopulation, les pluies acides, les problèmes d'enfouissement et le Protocole de Kyoto.

Les trois quarts des répondants estiment être bien informés sur l'élimination appropriée des déchets domestiques

Un peu plus des trois quarts des répondants disent être bien informés sur les façons d'éliminer sans danger les produits domestiques lorsqu'ils n'en ont plus besoin. Cependant, les répondants ont tendance à se dire assez informés (54 %) plutôt que très informés (24 %). En outre, environ le quart des répondants estiment être peu ou pas du tout informés à ce sujet.

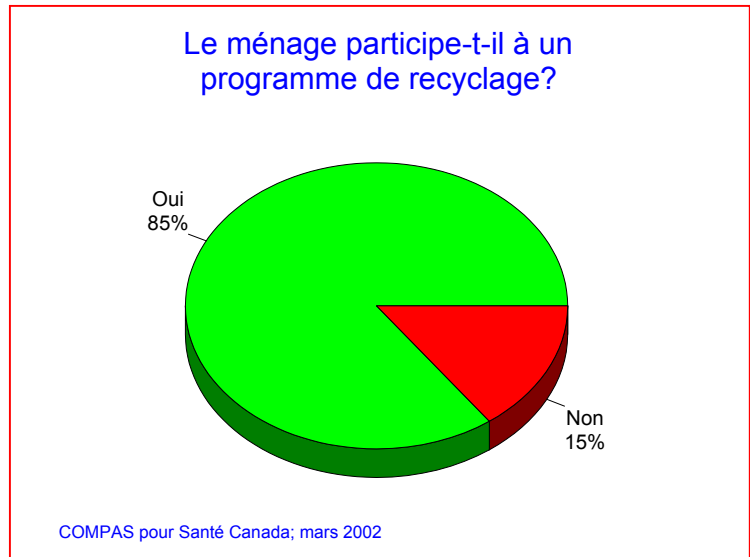


Recyclage et habitudes relatives à l'élimination des déchets

À cette étape de l'entrevue, on a interrogé les participants au sujet de leur propre comportement par rapport à l'élimination des produits domestiques, y compris leur participation à des activités de recyclage.

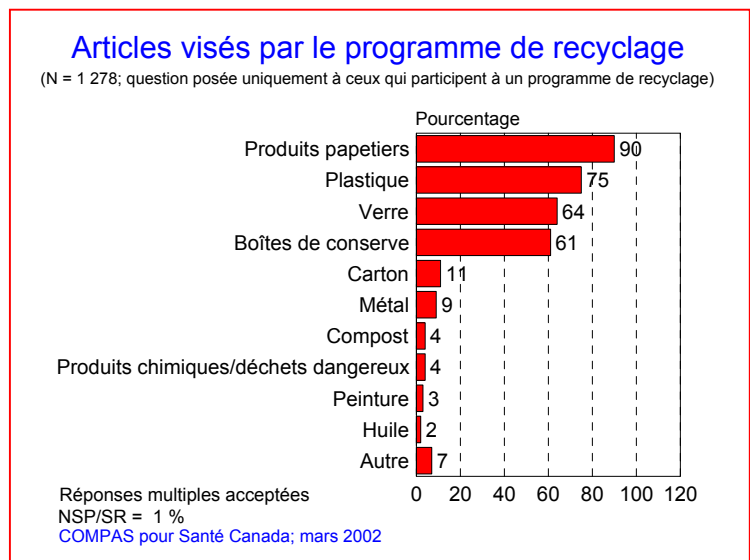
La vaste majorité des répondants participent à un programme de recyclage

Un solide 85 % des répondants affirment que leur foyer participe présentement à un programme de recyclage. Un nombre relativement faible, soit 15 %, ne le font pas. On a mis l'accent ici sur les articles ramassés en vue d'être recyclés et non ceux que l'on apporte soi-même à un centre de recyclage.



Les articles généralement visés par les programmes de recyclage : le papier, le plastique, le verre et les boîtes de conserve

La vaste majorité (90 %) de ceux qui participent à un programme de recyclage affirment que celui-ci accepte le papier. Bon nombre de répondants indiquent que le programme est aussi chargé du recyclage du plastique (75 %), du verre (64 %) et des boîtes de conserve (61 %) (réponses multiples acceptées). Un nombre plus faible de participants indiquent que leur programme accepte le carton (11 %) ainsi que le métal (9 %); les autres répondants ont probablement inclus ces articles dans les catégories plus larges énumérées plus haut (c.-à-d.

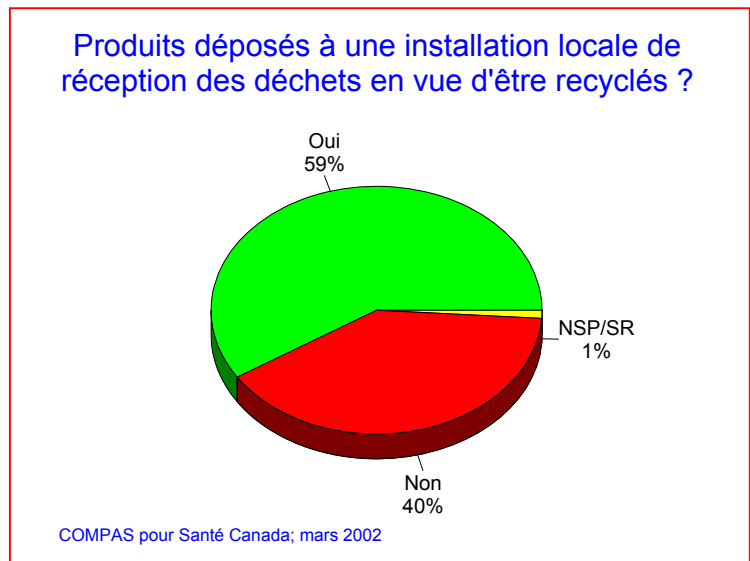


les produits papetiers et les boîtes de conserve).

Quelques personnes ont déclaré participer à des programmes qui acceptaient le compost, les produits chimiques et les déchets dangereux, la peinture et l'huile. La catégorie « Autres » regroupe les restes de nourriture, les matériaux de construction et les pneus.

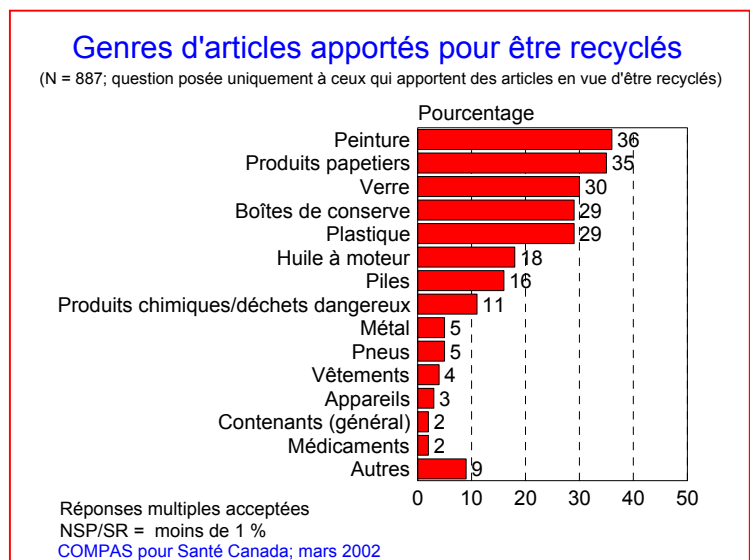
Une majorité de répondants participent à la collecte sélective par apport volontaire

On a demandé à tous les participants s'ils déposaient certains produits quelque part dans leur secteur en vue d'être recyclés. Au-delà de la moitié (59 %) d'entre eux ont répondu par l'affirmative.



Plusieurs produits font l'objet d'une collecte sélective par apport volontaire

On a demandé aux participants d'énumérer les produits qu'ils apportaient en vue d'être recyclés. La gamme des produits en question est relativement large. Plusieurs des articles figurant en tête de liste sont ceux que d'autres foyers font ramasser. Vraisemblablement, certaines régions du Canada, notamment les zones rurales, n'ont pas accès à un programme de collecte sélective porte-à-porte. Les articles, dans ce cas, doivent donc être déposés à une installation de réception des déchets en vue d'être recyclés. Les produits mentionnés le

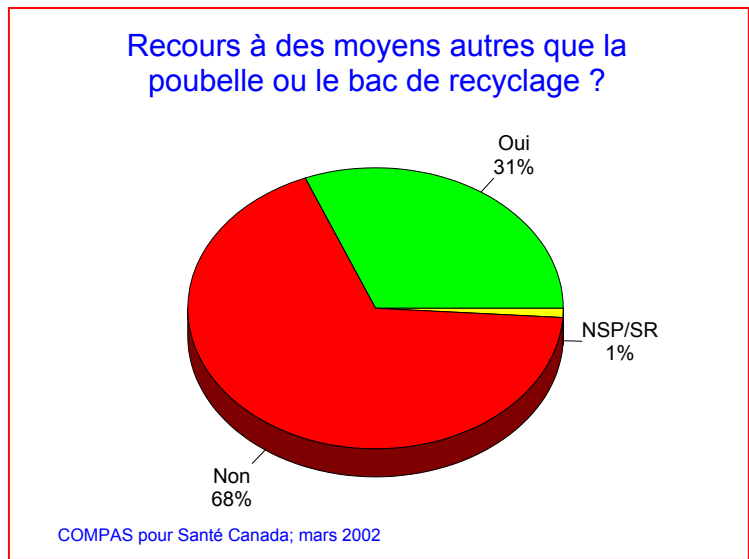


plus souvent sont la peinture (36 %), les produits papetiers (35 %), le verre (30 %), les boîtes de conserve et le plastique (29 % chacun) (réponses multiples acceptées). On a aussi fait mention des piles (16 %) ainsi que des produits chimiques ou des déchets dangereux (11 %).

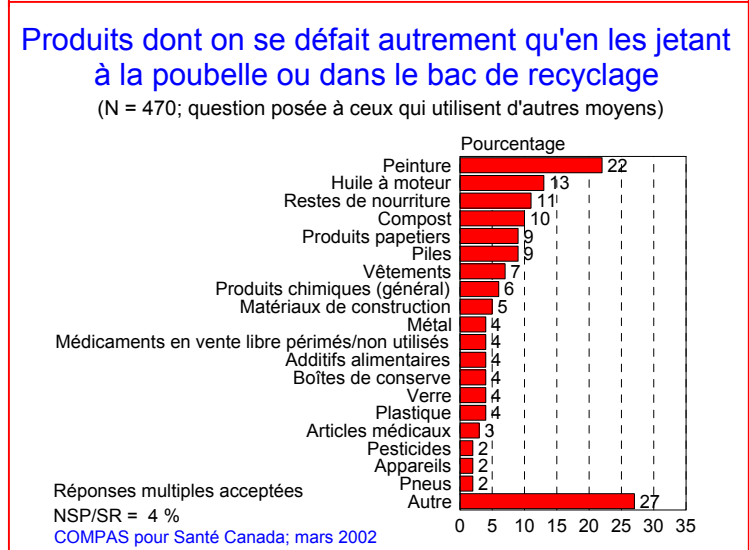
Les produits mentionnés peu souvent sont le métal, les pneus, les vêtements, les appareils, les contenants (sans préciser) et les médicaments. La catégorie « Autres » regroupe les contenants de lait, les produits synthétiques, les matériaux de construction, les contenants aérosols, le carton et les produits non biodégradables.

Le tiers des répondants ont recours à des moyens autres que la poubelle ou le bac de recyclage

Bon nombre de participants (68 %) disent ne pas se débarrasser des produits autrement qu'en les jetant à la poubelle ou en les plaçant dans leur bac de recyclage. Par ailleurs, un peu moins du tiers (31 %) des répondants le font.



On a demandé à ces répondants d'énumérer les produits dont ils se débarrassaient autrement. Le produit cité de loin le plus souvent est la peinture (22 %). Suivent ensuite un certain nombre de produits, tous cités par à peu près le même nombre de répondants (de 9 % à 13 %), soit l'huile à moteur, les restes de nourriture, le compost, le papier et les piles (réponses multiples acceptées).



Mentionnés moins souvent (2 % à 7 %) sont les vêtements, les produits chimiques en général, les matériaux de construction, le métal, les médicaments en vente libre non utilisés ou périmés, les



additifs alimentaires, les boîtes de conserve, le verre, le plastique, les articles médicaux, les pesticides, les appareils et les pneus. La catégorie « Autres » regroupe les produits naturels, les produits à usage vétérinaire, les produits de soins personnels, les produits sanguins, les pièces d'auto et les contenants (en général).

Élimination des produits au cours des derniers 12 mois

Après avoir présenté aux répondants une liste de produits domestiques, on leur a demandé comment ils s'étaient débarrassés de chacun d'eux au cours des derniers 12 mois, tout en précisant qu'on s'intéressait ici au contenu des produits et non à leur contenant. La liste comportait les produits suivants :

- ❑ Les produits cosmétiques, comme le maquillage, les crèmes et les lotions;
- ❑ Les produits naturels, comme les suppléments alimentaires et les remèdes;
- ❑ Les produits d'entretien ménager;
- ❑ Les médicaments pour animaux, comme les antibiotiques et les hormones (élément présenté uniquement à ceux qui travaillent avec le bétail, les chevaux et les animaux d'élevage);
- ❑ Les articles tels que les lentilles cornéennes, les thermomètres et les tests de grossesse;
- ❑ Les produits de soins personnels, comme le savon et le shampooing;
- ❑ La peinture;
- ❑ Les médicaments en vente libre qui n'ont pas été utilisés ou qui sont périmés;
- ❑ Les médicaments sous ordonnance qui n'ont pas été utilisés ou qui sont périmés;
- ❑ Les moutures de café, les rognures de légumes et les autres restes de nourriture;
- ❑ Les restes de viande.

Le tableau ci-dessous présente le comportement des répondants en ce qui a trait à l'élimination de ces produits au cours de la dernière année. Bien qu'on ne constate aucune tendance comportementale précise, les participants sont plus portés à se débarrasser des produits en les jetant à la poubelle. La peinture, recyclée par une majorité de participants, fait toutefois exception à la règle. Un certain nombre de participants recyclent aussi les produits d'entretien ménager mais, en général, ils sont davantage susceptibles de les jeter à la poubelle.



Modes d'élimination des produits employés au cours des derniers 12 mois

Produit	Poubelle (%)	Bac de recyclage (%)	Toilettes / évier (%)	Enterré / abandonné qq. part (%)	Autre (%)
Produits cosmétiques	80	9	2		2
Produits naturels	58	8	5	0.4	4
Produits d'entretien ménager	47	30	10	1	14
Médicaments pour animaux*	39		5	2	23
Articles tels que : lentilles cornéennes, thermomètres, tests de grossesse	65	4	6		5
Produits de soins personnels	57	21	13		11
Peinture	15	62	14	4	14
Médicaments en vente libre périmés/non utilisés	50	2	19	1	26
Médicaments sous ordonnance périmés/non utilisés	39	2	20	1	37
Moules de café et restes de nourriture	63	4	4	7	33
Restes de viande	76	1	2	1	25

*N = 39; élément présenté uniquement à ceux qui travaillent avec le bétail, les chevaux et les animaux d'élevage

Réponses multiples acceptées

NSP/SR = 1 % à 33 %

COMPAS pour Santé Canada; mars 2002

Les articles éliminés « d'autres façons » et mentionnés à quelques reprises sont :

- les produits naturels (24 % des répondants s'en débarrassent autrement qu'en les jetant à la poubelle ou dans le bac de recyclage);
- les produits d'entretien ménager (25 %);
- les médicaments pour animaux (29 %);
- les produits de soins personnels (24 %);
- les médicaments en vente libre qui n'ont pas été utilisés ou qui sont périmés (46 %);
- les médicaments sous ordonnance qui n'ont pas été utilisés ou qui sont périmés (58 %);
- les moules de café et autres (44 %);
- les restes de viande (28 %).

Comportement relatif à l'étiquetage

Dans cette section, on a interrogé les participants sur leurs habitudes de magasinage.

La majorité des répondants lisent l'étiquette d'un produit avant de l'acheter

Après avoir présenté aux répondants une liste de produits de consommation, on leur a demandé à quelle fréquence ils lisaient l'étiquette de chacun de ces produits avant de l'acheter. La liste comportait sept produits :

- ❑ Les produits cosmétiques, comme le maquillage, les crèmes et les lotions;
- ❑ Les produits naturels, comme les suppléments alimentaires et les remèdes;
- ❑ Les médicaments pour animaux, comme les antibiotiques et les hormones (élément présenté uniquement à ceux qui travaillent avec le bétail, les chevaux et les animaux d'élevage);
- ❑ Les articles tels que les lentilles cornéennes, les thermomètres et les tests de grossesse;
- ❑ Les produits de soins personnels, comme le savon et le shampooing;
- ❑ Les produits d'entretien ménager;
- ❑ Les médicaments en vente libre.

Une majorité de participants déclarent lire l'étiquette de tous ces produits, sauf un, avant de les acheter et ce, de façon régulière (c.-à-d. souvent ou toujours). De plus, ils sont plus nombreux à répondre « toujours » que « souvent ». À part cela, leur comportement varie considérablement.

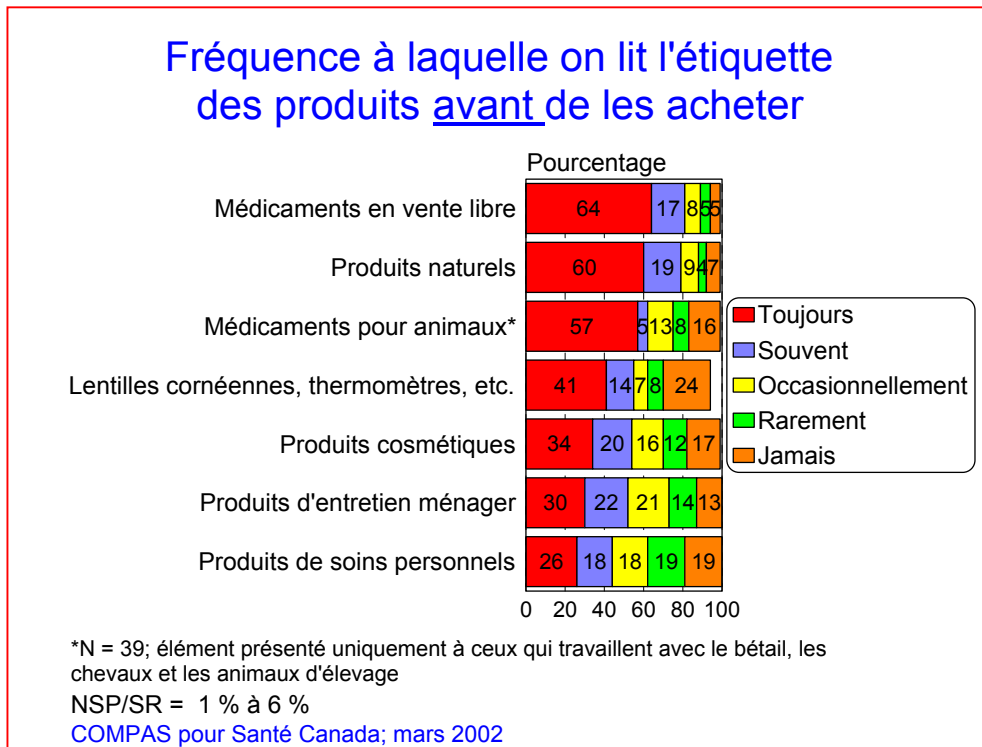
Les répondants sont plus susceptibles de lire l'étiquette des médicaments en vente libre (81 %) et des produits naturels (79 %). De 60 % à 64 % des répondants disent toujours lire l'étiquette de ces produits avant de les acheter. Près des deux tiers (62 %) lisent régulièrement l'étiquette des médicaments pour animaux (plus de la moitié ont répondu « toujours »).

Un peu plus de la moitié des participants (52 % à 55 %) lisent régulièrement l'étiquette de produits tels que les lentilles cornéennes, les thermomètres, les tests de grossesse, les produits cosmétiques et les produits d'entretien ménager avant de les acheter; toutefois, un nombre significatif de répondants (27 % à 32 %) affirment le faire rarement ou jamais.

Les participants susceptibles de lire l'étiquette des produits de soins personnels avant de les acheter sont les moins nombreux, bien qu'ils soient plus nombreux à le faire (44 %) qu'à ne pas le faire (38 %).

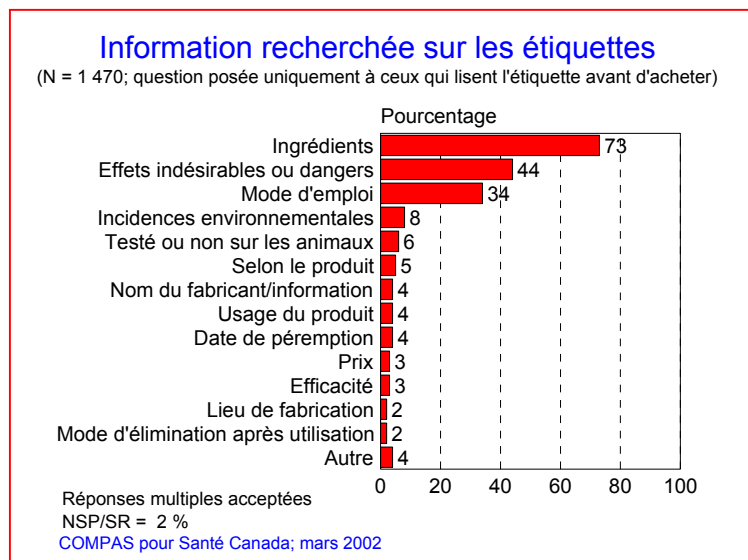


Les participants ont tendance ici à donner des réponses précises : ils affirment lire les étiquettes souvent ou toujours ou encore, rarement ou jamais, plutôt qu'occasionnellement.



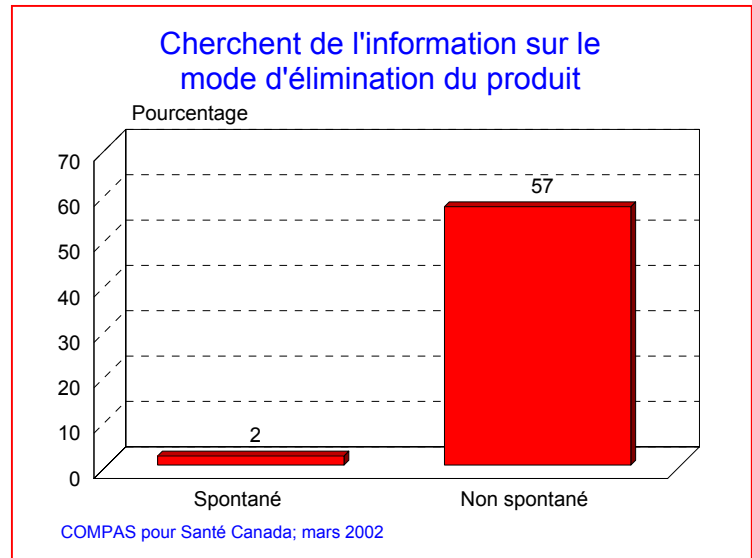
Information recherchée sur les étiquettes : les ingrédients, les dangers et le mode d'emploi

On a demandé aux participants qui ont répondu lire l'étiquette au moins occasionnellement, quel genre d'information ils recherchaient. L'information la plus recherchée est, de loin, la liste des ingrédients (73 %). Deux autres genres de renseignements sont aussi recherchés par un nombre significatif de répondants : les effets indésirables ou les dangers (44 %) et le mode d'emploi (34 %) (réponses multiples acceptées).



Tous les autres genres de renseignements n'ont été mentionnés que par quelques répondants : les incidences environnementales, produit testé ou non sur les animaux, le fabricant, l'usage, la date de péremption, le prix, l'efficacité, le lieu de fabrication et le mode d'élimination après utilisation. Certains ont dit que la nature de l'information recherchée dépendait du produit.

Parmi ceux qui lisent les étiquettes, peu ont répondu spontanément chercher de l'information sur le mode d'élimination approprié d'un produit, comme l'illustre le graphique ci-contre. Toutefois, lorsqu'on leur a demandé explicitement s'ils y cherchaient aussi ces renseignements, plus de la moitié des participants (57 %) ont répondu par l'affirmative.



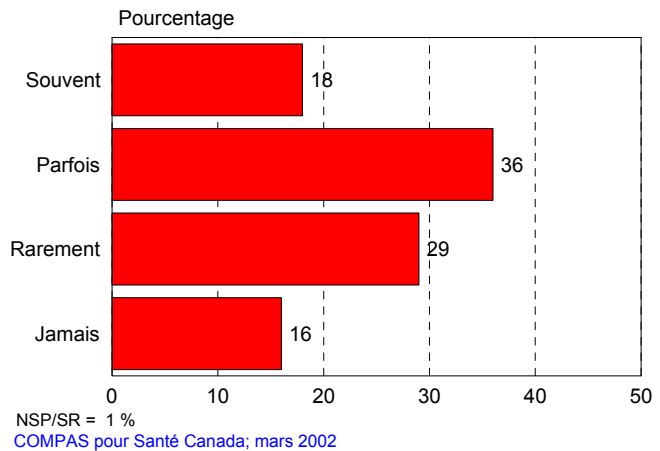
Connaissance des modes d'élimination et degré de sensibilisation

Ici, on voulait savoir dans quelle mesure les participants connaissaient les moyens pour éliminer sans risque les produits domestiques.

Niveaux de connaissance divers en ce qui a trait à l'élimination des déchets domestiques

On a demandé aux participants s'il leur arrivait d'être incertains des moyens à prendre pour éliminer certains genres de produits sans nuire à l'environnement. Le lecteur notera qu'on fait ici clairement référence aux incidences environnementales potentielles. Un peu plus de la moitié (54 %) des répondants indiquent en être souvent ou parfois incertains (18 % ont répondu « souvent »). Une minorité assez importante déclare être rarement (29 %) ou jamais (16 %) incertaine à ce chapitre.

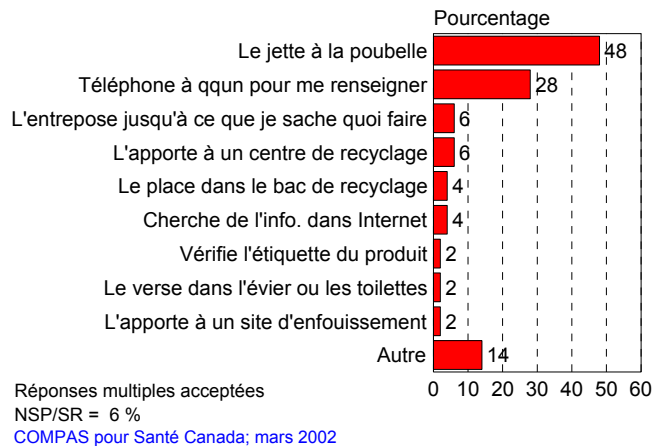
À quelle fréquence êtes-vous incertain de la façon de vous défaire des déchets domestiques ?



Lorsqu'on est incertain du mode d'élimination approprié, on choisit la poubelle

Quand les répondants ne savent trop comment se défaire d'un produit après son utilisation, ils font généralement de deux choses l'une : ils le jettent à la poubelle (48 % des répondants) ou ils téléphonent à quelqu'un pour obtenir des renseignements (28 %) (réponses multiples acceptées).

Lorsque vous êtes incertain du mode d'élimination approprié d'un produit, que faites vous ?



D'autres réponses ont été offertes par quelques participants seulement : on entrepose le produit jusqu'à ce qu'on sache comment l'éliminer, on l'apporte à un centre de recyclage, on le place dans le bac de recyclage, on cherche dans Internet, on vérifie l'étiquette du produit, on le verse dans l'évier ou les toilettes ou encore, on l'apporte à un site d'enfouissement. La catégorie « Autres » regroupe les réponses suivantes : l'enterrer, le jeter dans un ruisseau, l'apporter au magasin où on l'avait acheté et demander des conseils, le brûler, l'apporter à un dépôt de déchets dangereux, et essayer de faire preuve de jugement.

Opinion des participants quant à la nature des produits devant faire l'objet d'un mode d'élimination particulier

Après avoir présenté aux participants une liste de produits, on leur a demandé si ceux-ci comportaient un risque pour l'environnement et, par conséquent, devaient être éliminés d'une manière particulière. On leur a demandé s'ils pensaient que chacun de ces produits devait certainement, probablement, probablement pas ou certainement pas faire l'objet d'un mode d'élimination particulier.

La liste des produits était composée de ce qui suit :

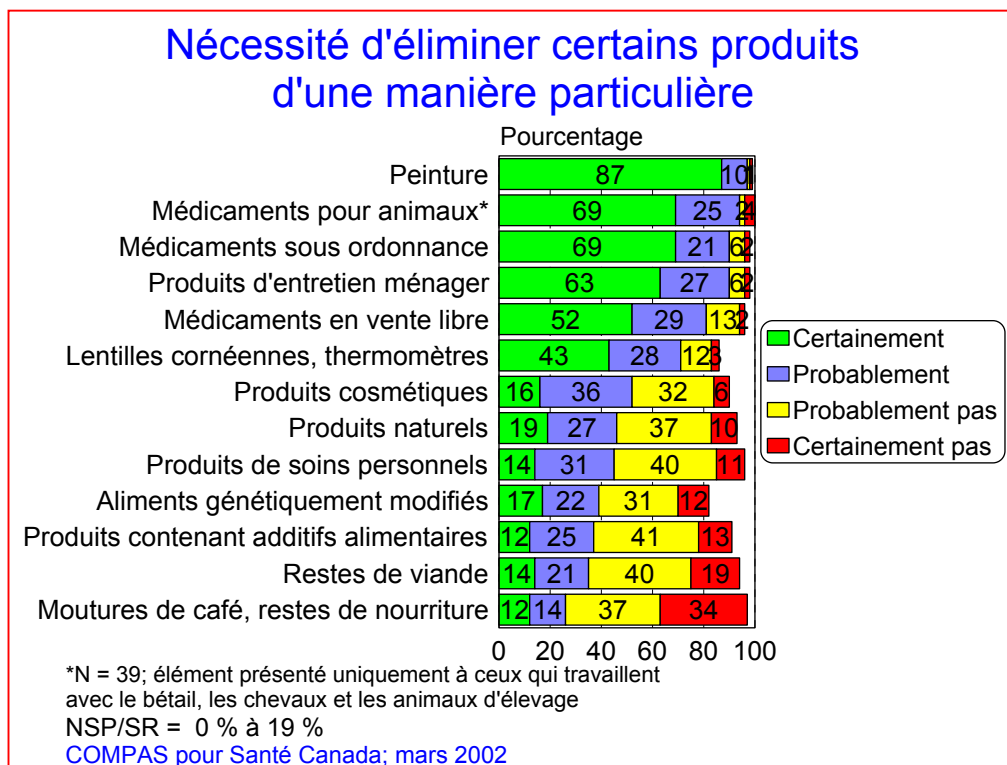
- ❑ Les aliments génétiquement modifiés;
- ❑ Les médicaments en vente libre qui n'ont pas été utilisés ou qui sont périmés;
- ❑ Les médicaments sous ordonnance qui n'ont pas été utilisés ou qui sont périmés;
- ❑ Les produits cosmétiques, comme le maquillage, les crèmes et les lotions;
- ❑ Les produits contenant des additifs alimentaires, comme des colorants alimentaires et des agents de conservation;
- ❑ Les produits naturels, comme les suppléments alimentaires et les remèdes;
- ❑ Les médicaments pour animaux, comme les antibiotiques et les hormones (élément présenté uniquement à ceux qui travaillent avec le bétail, les chevaux et les animaux d'élevage);
- ❑ Les articles tels que les lentilles cornéennes, les thermomètres et les tests de grossesse;
- ❑ Les produits de soins personnels, comme le savon et le shampooing;
- ❑ Les produits d'entretien ménager;
- ❑ La peinture;
- ❑ Les moutures de café, les rognures de légumes et les autres restes de nourriture;
- ❑ Les restes de viande.

Une majorité de participants sont au moins relativement certains que sept de ces produits doivent être éliminés d'une manière particulière. Cependant, le degré de certitude varie. La peinture a presque fait l'unanimité : presque tous les répondants



(97 %) sont au moins relativement certains qu'elle doit faire l'objet d'un mode d'élimination particulier (87 % ont répondu « certainement »). La majorité des répondants est du même avis pour ce qui est des médicaments pour animaux (94 %), des médicaments sous ordonnance non utilisés ou périmés et des produits d'entretien ménager (90 % chacun), et des médicaments en vente libre non utilisés ou périmés (81 %). Plus de la moitié des répondants sont d'avis que chacun de ces produits doit certainement être éliminé d'une manière particulière. Près des trois quarts des participants (71 %) estiment que les articles tels que les lentilles cornéennes, les thermomètres et les tests de grossesse doivent faire l'objet de mesures d'élimination particulières.

Pour ce qui est des autres produits, les répondants sont sensiblement moins certains des risques qu'ils comportent pour l'environnement. Un peu plus de la moitié (52 %) des participants estiment que les produits cosmétiques doivent, plutôt probablement que certainement, être éliminés d'une manière particulière. Les répondants sont encore moins certains des risques environnementaux que comportent les produits naturels et les aliments génétiquement modifiés. En fait, les répondants penchent presque autant d'un côté comme de l'autre quant à la nécessité de telles mesures pour ces produits.



La plupart des répondants jugent que les autres produits ne comportent pas de risques pour l'environnement. Plus de la moitié (51 % à 59 %) des participants estiment que les produits de soins personnels, les produits contenant des additifs alimentaires et les restes de viande ne doivent pas être éliminés d'une manière particulière; un nombre significatif de participants (35 % à 45 %) sont toutefois d'avis contraire. Les seuls produits perçus comme étant sans danger pour l'environnement par une importante majorité sont les moulures de café et les restes de nourriture. Près des trois quarts des participants (71 %) croient qu'il n'est pas nécessaire d'éliminer ces produits d'une manière particulière.

Attitudes connexes

On explore dans cette section les attitudes des répondants à l'égard du recyclage, de l'élimination appropriée des déchets et d'autres questions connexes.

La plupart des participants ont une attitude positive à l'égard des questions connexes

Après avoir lu une série d'énoncés aux participants, on leur a demandé de quantifier leur accord ou leur désaccord avec ceux-ci à l'aide d'une échelle de sept points (7 = entièrement d'accord; 1 = entièrement en désaccord). On leur a présenté les sept énoncés que voici :

- ❑ Lorsque vous décidez d'acheter ou non un produit, vous évaluez toujours l'impact qu'a le produit sur l'environnement.
- ❑ Apporter les produits domestiques à des établissements qui font le recyclage prend trop de temps et d'efforts.
- ❑ Vous êtes intéressé à savoir comment vous pouvez disposer de vos produits domestiques de manière à ne pas nuire à l'environnement.
- ❑ Aller à la pharmacie pour vous débarrasser de vos médicaments non utilisés ou périmés serait un inconvénient pour vous.
- ❑ Vous croyez que vous recevez assez d'information sur la façon de vous débarrasser sûrement des produits domestiques.
- ❑ Les produits vendus au Canada, comme les produits pharmaceutiques et ceux pour les soins personnels, ne nuisent généralement pas à l'environnement.
- ❑ Si vous saviez comment vous débarrasser de façon appropriée de vos produits domestiques une fois que vous n'en avez plus besoin, vous prendriez toujours les mesures nécessaires même si elles ne sont pas pratiques.



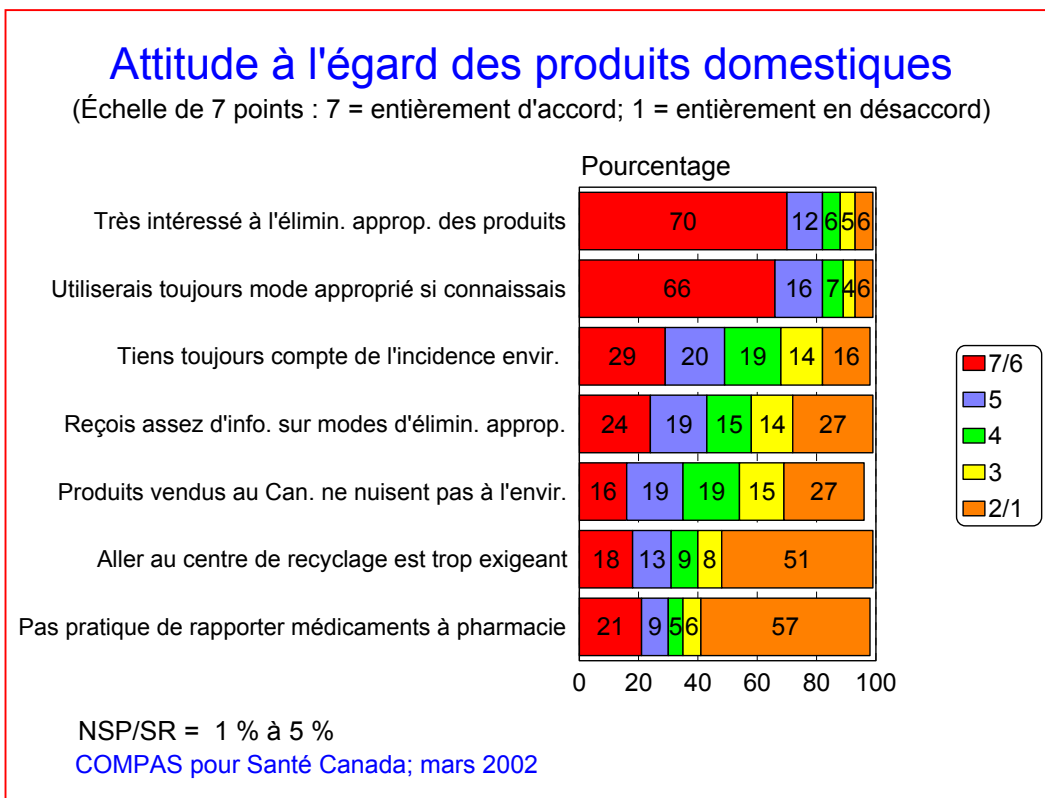
Les répondants sont généralement en accord avec deux des énoncés :

- ❑ Ils sont très intéressés à connaître les moyens pour disposer de leurs produits domestiques de façon à ne pas nuire à l'environnement.
- ❑ S'ils savaient comment se débarrasser de façon appropriée de leurs produits domestiques une fois qu'ils n'en ont plus besoin, ils prendraient toujours les mesures nécessaires même si elles ne sont pas pratiques.

Non seulement 82 % des participants se disent-ils d'accord avec chacun de ces énoncés, mais de 66 % à 70 % d'entre eux se disent même entièrement d'accord.

Les avis sont toutefois plus partagés en ce qui concerne les énoncés portant sur leur propre comportement. La moitié des participants ont répondu qu'ils tenaient toujours compte des incidences environnementales d'un produit dans leur décision d'acheter ou non un produit, alors que 30 % ont répondu le contraire.

Les avis étaient encore plus partagés en ce qui concerne les énoncés portant sur leur connaissance des produits de consommation et l'environnement. Il est question ici de l'énoncé disant qu'ils reçoivent assez d'information sur les mesures d'élimination appropriées des déchets domestiques (43 % se disent d'accord, alors que 41 % se disent en désaccord), et de l'énoncé disant que les produits vendus au Canada ne nuisent généralement pas à l'environnement (35 % se disent d'accord, alors que 42 % se disent en désaccord).



Une majorité de répondants se disent en désaccord avec les autres énoncés. Entre la moitié et les trois quarts des participants sont en désaccord avec l'énoncé disant que le fait d'apporter les produits domestiques à un centre de recyclage prend trop de temps et d'efforts (59 %), et avec celui disant qu'il ne serait pas pratique d'aller à la pharmacie pour se débarrasser de leurs médicaments non utilisés ou périmés (63 %). Au-delà de la moitié des répondants se disent même entièrement en désaccord avec ces deux énoncés.

En conclusion, l'attitude des répondants face à chacun des énoncés semble être assez bonne. La plupart se disent intéressés à obtenir plus de renseignements sur les modes d'élimination appropriés, affirment qu'ils prendraient les mesures nécessaires s'ils les connaissaient, et ne sont pas d'avis qu'apporter les produits à un centre de recyclage n'est pas pratique ou encore, prend trop de temps ou d'efforts. Cependant, si on s'arrête au comportement actuel, la situation est un peu moins reluisante : nombreux sont ceux qui disent ne pas toujours tenir compte des incidences environnementales d'un produit dans leur décision de l'acheter ou non.



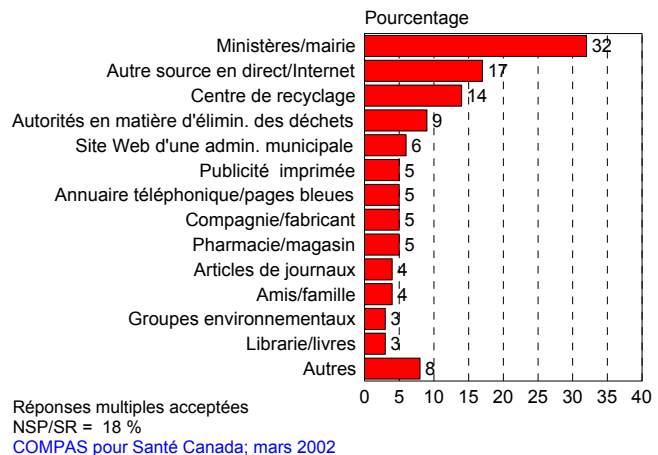
Éducation et conscientisation

À la fin de l'entrevue, avant de passer aux questions d'ordre sociodémographiques, on a exploré certaines questions relatives à la communication et à l'information.

La source principale d'information sur le recyclage : le gouvernement

La plus grande proportion de répondants s'adresseraient au gouvernement ou à la mairie s'ils désiraient de l'information sur le recyclage et sur les mesures appropriées d'élimination des déchets domestiques. C'est le cas, en fait, d'environ le tiers (32 %) des participants. Suivent ensuite les moyens que voici : consulter Internet ou les ressources en ligne (17 %), un centre de recyclage (14 %) ou les autorités en matière d'élimination des déchets (9 %) (réponses multiples acceptées). Six pour cent des répondants ont cité une combinaison de deux de ces sources : le site Web d'une administration municipale.

Sources d'information : recyclage / élimination appropriée des déchets domestiques

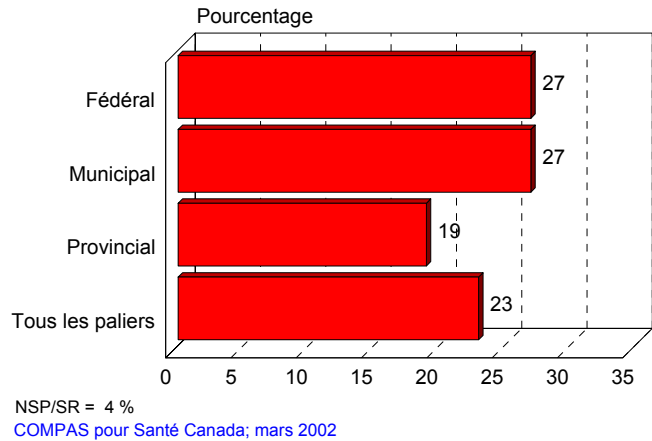


D'autres sources ont été mentionnées moins souvent : la publicité imprimée, l'annuaire téléphonique (y compris les pages bleues du gouvernement), le fabricant du produit en question, une pharmacie ou le magasin où le produit a été acheté, les articles de journaux, les amis et les parents, les groupes environnementaux, les librairies ou les livres. La catégorie « Autres » comprend la publicité radio ou télévisée, les émissions de télévision, les voisins, la ligne d'information du programme Boîte bleue et le service des incendies.

Le palier gouvernemental qui devrait offrir ces renseignements : les avis sont partagés

Les opinions sont partagées à savoir lequel des paliers gouvernementaux devrait renseigner les Canadiens au sujet des mesures appropriées d'élimination des déchets domestiques. Un nombre égal de répondants (27 % chacun) sont d'avis que les paliers fédéral et municipal devraient être chargés de cette responsabilité, alors qu'une personne sur cinq estime qu'il s'agit là d'une responsabilité provinciale. Près du quart des répondants (23 %) jugent que tous les paliers gouvernementaux devraient avoir un rôle à jouer à ce chapitre.

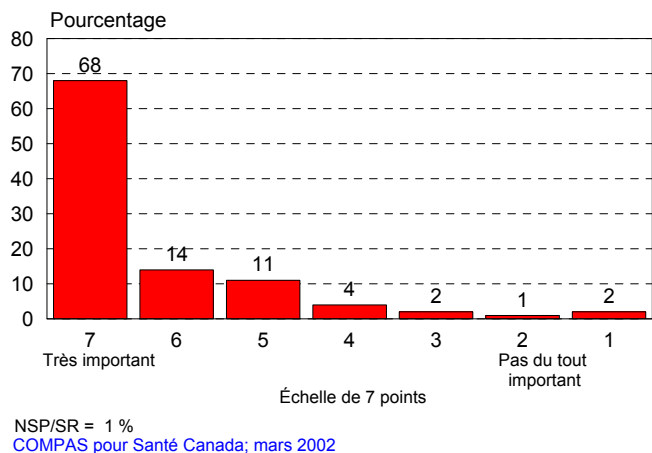
Palier gouvernemental responsable de donner information sur l'élimination appropriée des déchets



Règlement visant à informer les consommateurs : on s'entend sur son importance

On a demandé aux participants dans quelle mesure il est important que le gouvernement élabore un règlement en vue d'amener l'industrie à renseigner les consommateurs sur les mesures appropriées d'élimination des produits tels que les médicaments sous ordonnance, les produits cosmétiques et les produits de soins personnels afin de protéger l'environnement. Les participants ont quantifié leur réponse en utilisant une échelle de 7 points (où 1 signifie « pas du tout important » et 7, « très important »). Presque tous les répondants (93 %) voient là une mesure importante; 82 % la jugent même très importante (scores de 6 et 7 combinés).

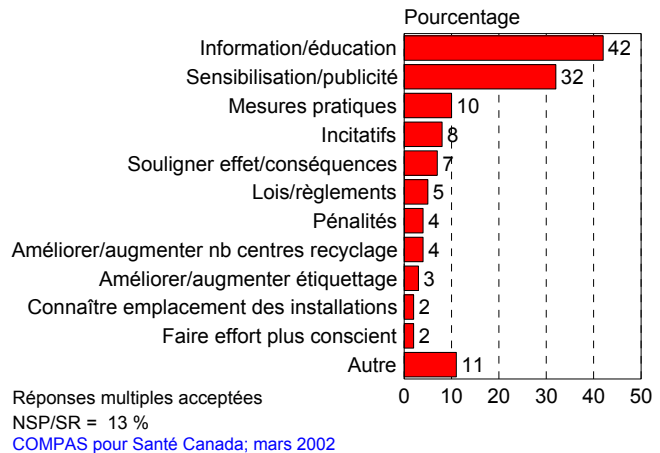
Importance d'un règlement visant à informer les consommateurs sur modes d'élimination appropriés



Les principaux moyens pour inciter les gens à agir : l'information et la publicité

Les participants ont proposé divers moyens afin d'inciter les Canadiens à prendre les mesures nécessaires pour éliminer sans danger les produits domestiques. Deux d'entre eux ressortent clairement : près de la moitié des répondants (42 %) ont parlé d'éducation ou d'information au sujet des produits devant être éliminés d'une manière particulière, et le tiers des participants (32 %) ont recommandé de conscientiser davantage les gens par le biais de la publicité (réponses multiples acceptées).

Moyens pour inciter les gens à éliminer les produits domestiques de façon appropriée



Un nombre significatif de répondants ont aussi recommandé d'assurer l'accès facile aux moyens d'élimination ou de faire en sorte qu'ils soient pratiques (10 %), d'offrir des incitatifs (8 %) et de souligner les effets de l'élimination inappropriée des déchets (7 %).

Quelques-uns ont parlé de lois et de règlements, de pénalités, d'améliorer ou d'augmenter le nombre de centres de recyclage, d'améliorer ou d'augmenter l'étiquetage, de connaître l'emplacement des installations de recyclage et de faire un effort plus conscient. La catégorie « Autres » comprend : désigner des journées pour l'élimination de certains produits, améliorer les directives des produits, et prévoir un bac de recyclage pour chaque type de produit. Quelques participants ont répondu qu'aucun moyen ne pourrait être pris pour encourager les gens à agir. Seize pour cent des répondants n'ont pu répondre.

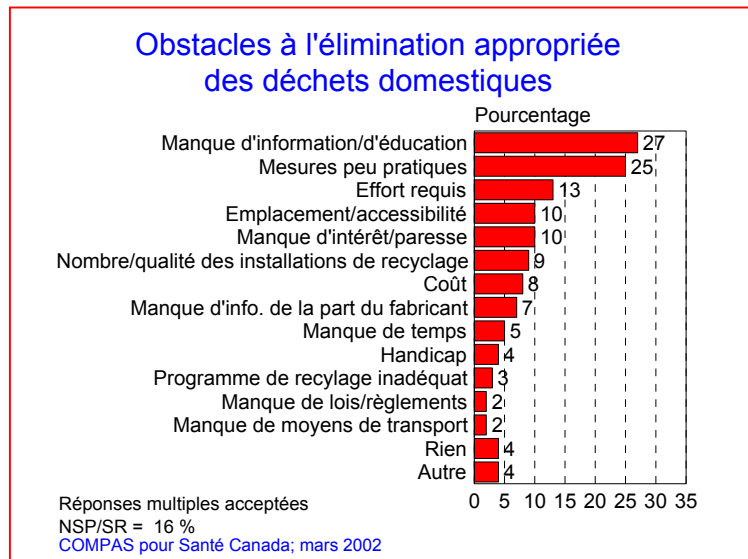


Les principaux obstacles à l'élimination appropriée des déchets : le manque d'information et les mesures peu pratiques

Bien que les participants voient plusieurs obstacles qui pourraient empêcher les Canadiens de prendre les mesures nécessaires pour éliminer sans danger les produits domestiques, deux encore partagent la vedette : le manque d'information ou d'éducation (27 %) et les mesures peu pratiques (25 %) (réponses multiples acceptées).

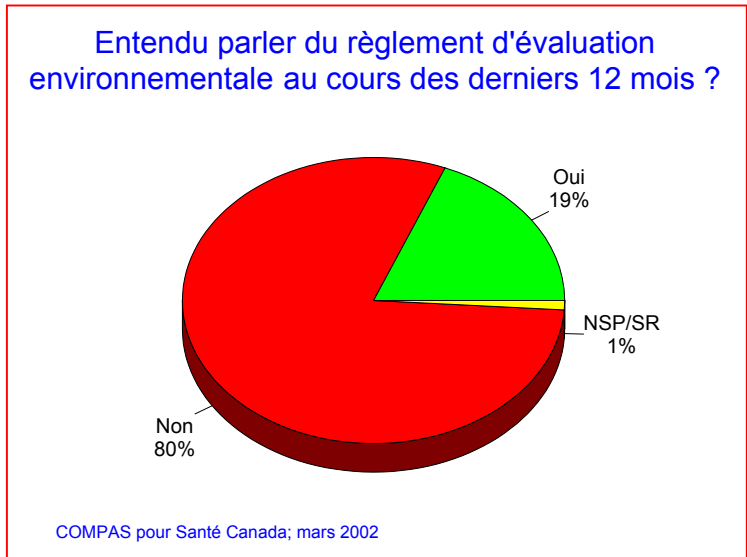
Un certain nombre de répondants ont mentionné l'emplacement ou l'accessibilité des centres de recyclage (10 %), le manque d'intérêt ou la paresse (10 %), le nombre d'installations de recyclage et leur qualité (9 %), le coût (8 %) et le manque d'information de la part du fabricant (7 %).

Quelques-uns ont inclus parmi les obstacles le manque de temps, un handicap, les programmes de recyclage inadéquats, le manque de lois ou de règlements et le manque de moyens de transport. Certains ont répondu qu'ils n'y voyaient aucun obstacle. La catégorie « Autres » comprend : le manque de financement ou de ressources, l'âge (c.-à-d. être âgé), le manque de mémoire et l'incapacité de s'assurer que tous les membres de la famille participent. Seize pour cent des répondants n'ont pu répondre.



Règlement d'évaluation environnementale : 80 % des répondants ne se souviennent pas en avoir entendu parler

Un solide 80 % des répondants ne se souviennent pas avoir entendu parler du nouveau règlement d'évaluation environnementale des produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues* ou d'avoir lu ou vu quelque chose à ce sujet au cours des derniers 12 mois. D'autre part, 19 % disent en avoir entendu parler.



Ces résultats sont tirés des réponses à la question suivante :

Des rapports scientifiques du Canada et de la communauté internationale ont démontré que certaines substances contenues dans les produits de soins personnels et les produits médicaux peuvent être détectées à de très faibles niveaux dans l'environnement. Par conséquent, Santé Canada a entrepris l'élaboration d'un nouveau règlement en matière d'évaluation environnementale des produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues*. Vous rappelez-vous avoir lu, vu ou entendu quelque chose à ce sujet au cours des derniers 12 mois ?

Il est connu que les participants aux études sur l'opinion publique ont tendance à exagérer leur connaissance des faits. Tel est probablement le cas ici.

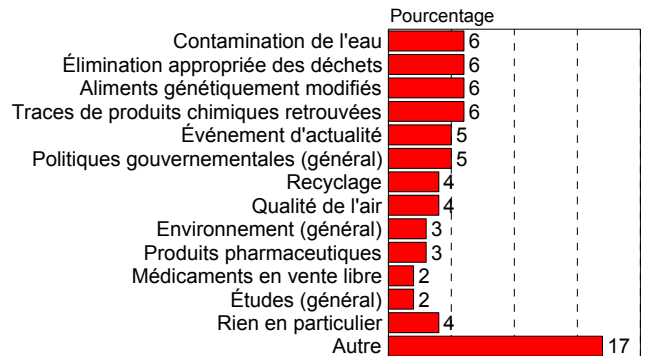


On se souvient vaguement de ce dont on a entendu au sujet du règlement

On a demandé aux participants qui avaient répondu par l'affirmative de partager ce dont ils avaient entendu parler au sujet du nouveau règlement, mais rien en particulier n'a été rapporté à une fréquence significative. Ils ont mentionné, entre autres, la contamination de l'eau, l'élimination des déchets de manière appropriée, les aliments génétiquement modifiés et les traces de produits chimiques trouvées à divers endroits; d'autres ont simplement fait remarquer que ceci faisait partie de l'actualité, ou ont parlé de politiques gouvernementales (sans préciser), de recyclage et de la qualité de l'air en général.

Ce dont on se souvient au sujet du règlement d'évaluation environnementale

(N = 280; question posée à ceux qui se souviennent avoir entendu parler du règlement)



Réponses multiples acceptées

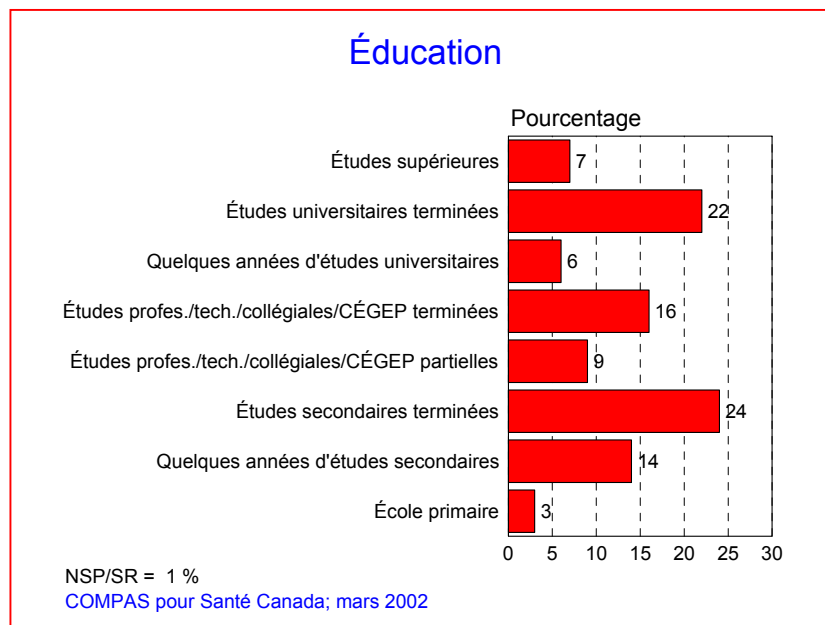
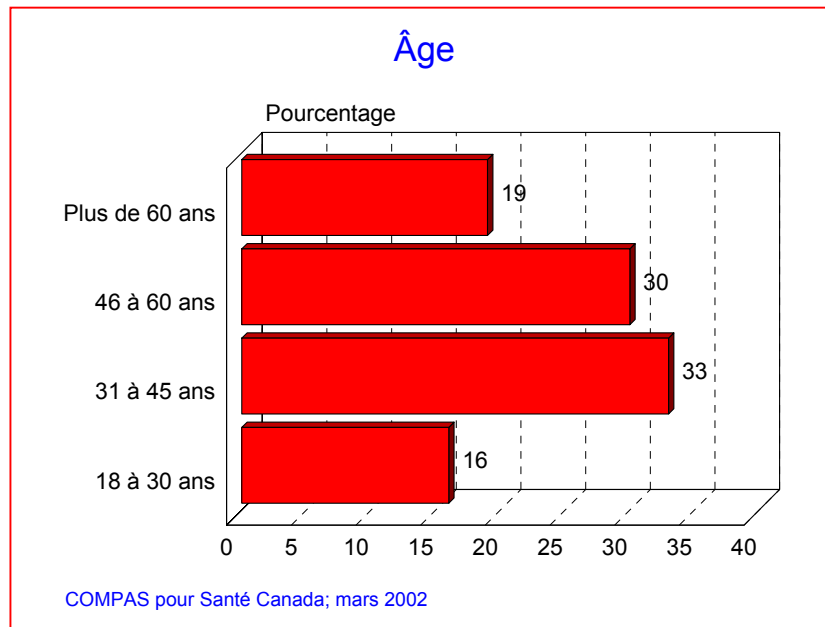
NSP/SR = 28 %

COMPAS pour Santé Canada; mars 2002

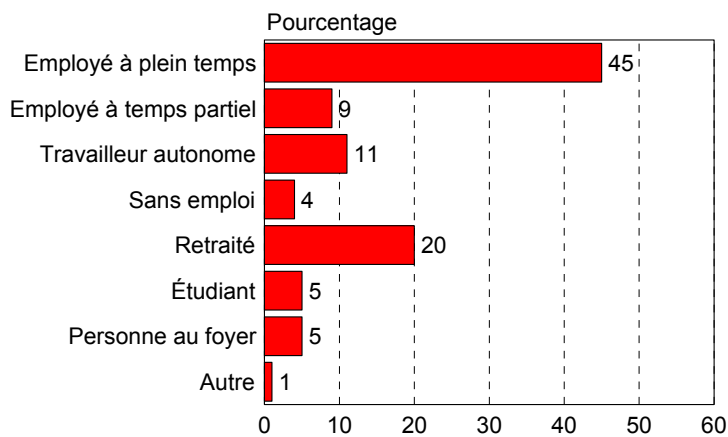
Le tiers des répondants avouent n'en garder aucun souvenir (28 % n'ont pas répondu, alors que 4 % ne se souvenaient de rien en particulier).

Caractéristiques des participants

Les graphiques suivants présentent les caractéristiques sociodémographiques des participants à l'étude.



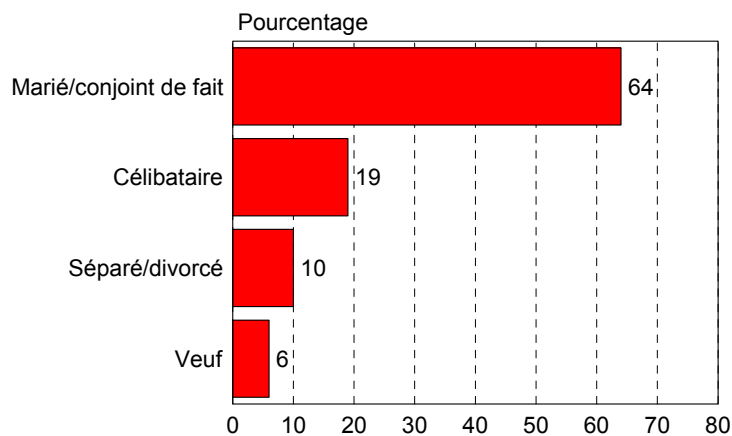
Situation professionnelle



NSP/SR = moins de 1 %

COMPAS pour Santé Canada; mars 2002

État matrimonial

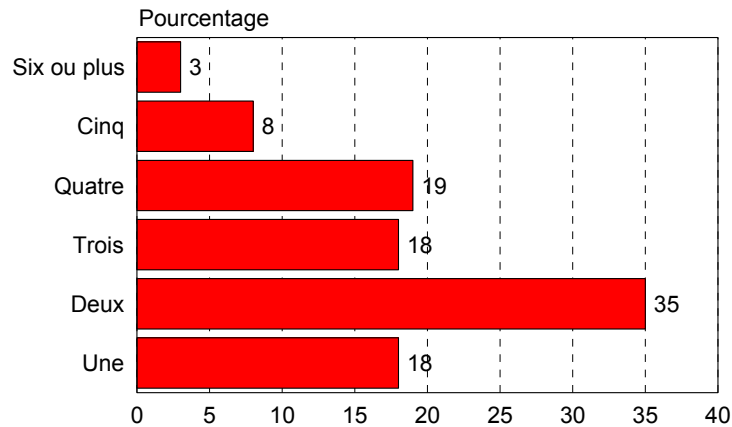


NSP/SR = moins de 1 %

COMPAS pour Santé Canada; mars 2002



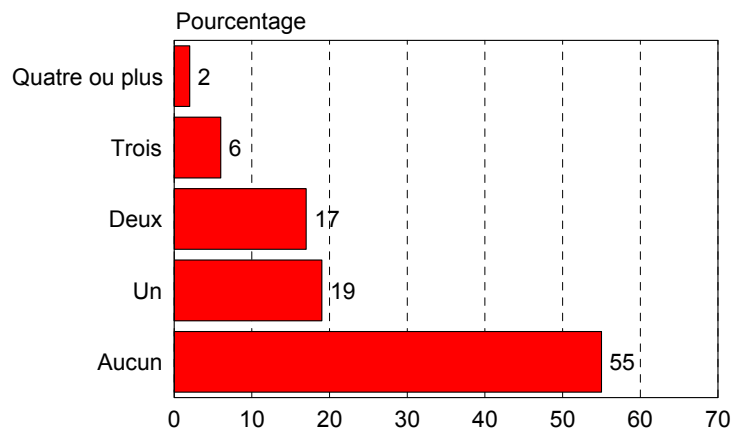
Nombre de personnes faisant partie du ménage



NSP/SR = 1 %

COMPAS pour Santé Canada; mars 2002

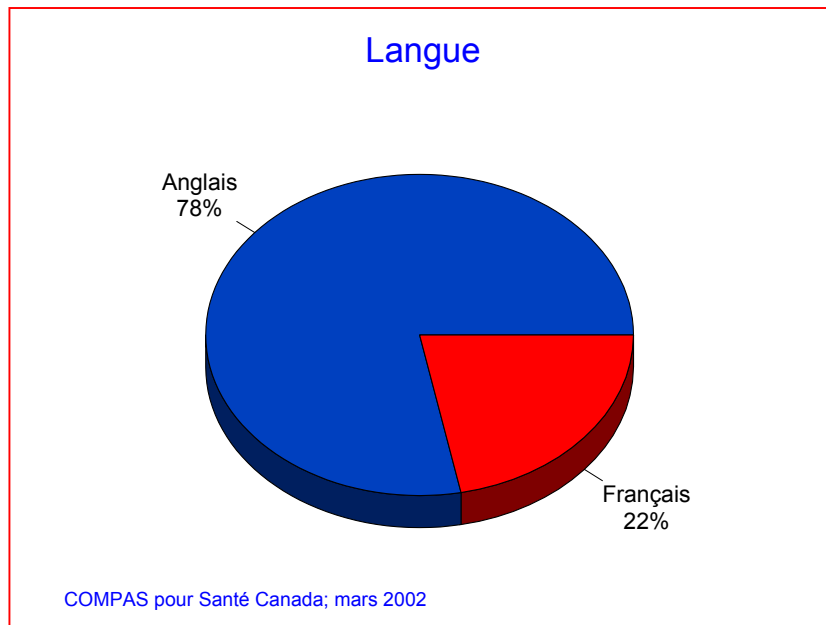
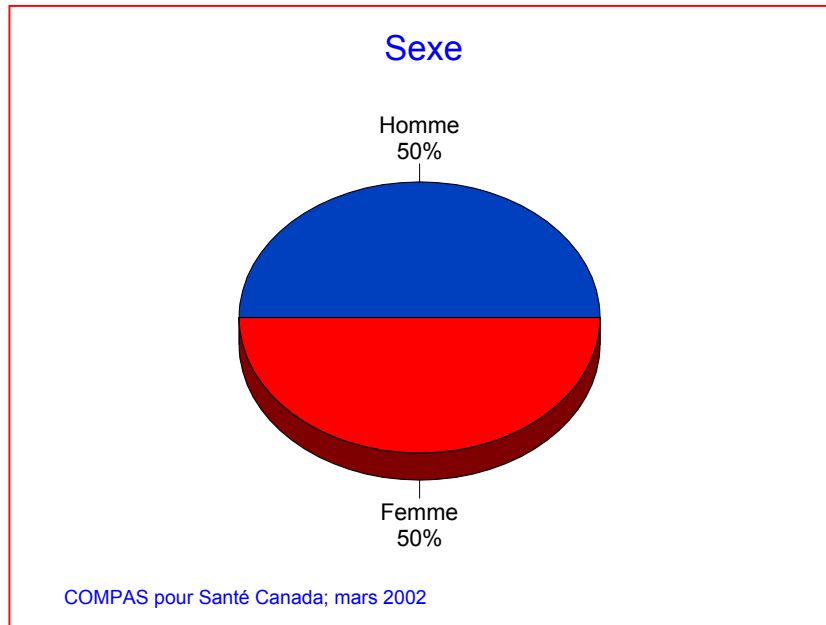
Nombre d'enfants de moins de 17 ans vivant à la maison

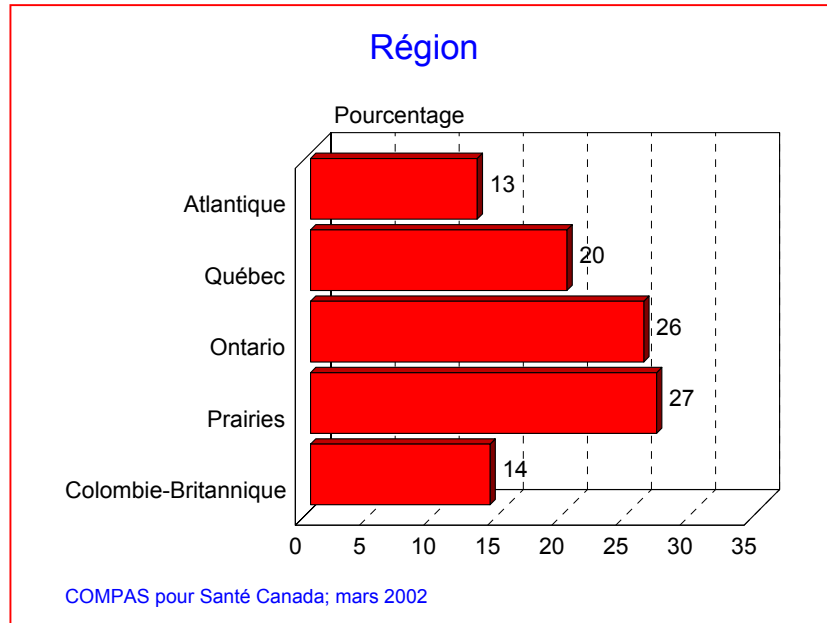


NSP/SR = 1 %

COMPAS pour Santé Canada; mars 2002







Conclusions et recommandations

Les résultats du sondage semblent indiquer que les Canadiens, en général, s'estiment relativement bien informés sur la façon d'éliminer sans danger les produits domestiques. Cependant, la plupart des répondants ne semblent pas faire le lien entre l'élimination des déchets domestiques et la protection de l'environnement. En fait, le lien qui leur vient d'abord à l'esprit est celui entre l'élimination des déchets domestiques et la protection de la santé des enfants et des autres (p. ex. empêcher l'accès aux aiguilles hypodermiques ou aux médicaments non utilisés). Soulignons que seulement 3 % des répondants ont parlé de l'élimination des déchets comme étant un problème environnemental important, au début de l'entrevue.

Dans l'étude de ces résultats, il est important de garder à l'esprit que les données recueillies portent sur les opinions et les comportements des gens par rapport à des questions beaucoup plus précises que celles auxquelles ils associent, en général, l'environnement. Habituellement, les Canadiens associent à l'environnement des concepts comme la qualité de l'air et de l'eau ainsi que la pollution en général. Qui plus est, au moment de préciser ce que signifiait pour eux la pollution, les participants à d'autres études avaient davantage tendance à associer celle-ci à la pollution industrielle qu'à leurs propres activités domestiques. Par conséquent, la pollution causée par l'élimination des déchets domestiques n'est probablement pas au centre de leurs préoccupations à ce chapitre (sauf pour les activités de recyclage courantes).

En ce qui a trait au comportement actuel, la vaste majorité des Canadiens participent à un programme de recyclage (du papier, du plastique, du verre et des boîtes de conserve) et une nette majorité déposent à des installations locales d'autres articles qui ne sont pas acceptés par leur programme de recyclage. En outre, un peu moins du tiers des répondants ont recours à d'autres moyens, en plus de la poubelle et du bac de recyclage, pour se débarrasser de leurs produits. Bien qu'on ne les ait pas interrogés directement à ce sujet, il est clair que plusieurs Canadiens font du compost à partir de leurs déchets domestiques.

En matière de recyclage, plusieurs Canadiens semblent faire preuve d'une bonne attitude, ce qui constitue un excellent point de départ pour conscientiser encore davantage les gens et favoriser l'adoption de comportements appropriés en ce qui concerne les produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues*.

Ceci étant dit, le genre de produits que les gens recyclent, en plus des produits habituels, sont ceux ayant une composante chimique importante, tels que la peinture, l'huile à moteur, les piles et les autres produits chimiques ou déchets dangereux. À la liste des produits qu'on élimine de façon autre qu'en les jetant à la poubelle ou dans le bac, on ajoute les médicaments sous ordonnance ou en vente libre, produits qui sont également perçus comme étant « de nature chimique ». Parmi les produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues*, bon nombre sont simplement jetés à la poubelle; c'est le cas des produits cosmétiques, des produits de soins personnels et des produits naturels. Bref, les Canadiens sont plus susceptibles d'associer les produits « de nature



chimique » à des mesures d'élimination particulières que tout autre produit, à part ceux qui font partie des programmes de recyclage usuels.

La propension à lire les étiquettes des produits, elle, diffère considérablement selon le genre de produit en question. Les produits figurant au bas de la liste (c.-à-d. ceux dont on a moins tendance à lire l'étiquette) sont aussi ceux qui se retrouvent généralement à la poubelle. Et, lorsqu'on lit l'étiquette, c'est pour y chercher des renseignements au sujet des ingrédients, des effets indésirables ou des dangers ou encore, pour connaître le mode d'emploi. Peu de gens y cherchent des renseignements sur le mode d'élimination approprié. Voilà qui vient montrer encore à quel point cette question ne s'impose pas à l'attention des Canadiens (c.-à-d. les incidences environnementales de l'élimination des produits domestiques). Cependant, une fois devant l'étiquette, la plupart des gens disent lire l'information sur le mode d'élimination. Ainsi, les gens ne cherchent pas l'information sur le mode d'élimination du produit lorsqu'ils lisent l'étiquette mais, si elle s'y trouve, la plupart y porteront attention.

Vers la fin de l'entrevue, on a demandé aux répondants à quelle fréquence ils étaient incertains de la façon dont ils devaient se débarrasser de leurs produits domestiques. Plus de la moitié des répondants se disent incertains au moins occasionnellement. Contrairement à la question posée plus tôt durant l'entrevue, celle-ci est directement liée à la protection de l'environnement et les résultats semblent indiquer une plus grande incertitude encore quant aux mesures à prendre en vue de protéger l'environnement. Et, faute de savoir quoi faire d'un produit, les gens le jettent généralement à la poubelle. Ces résultats démontrent la nécessité de renseigner les Canadiens sur ce qu'ils peuvent faire et de les éduquer sur les moyens d'élimination autres que la poubelle et le bac de recyclage. Les opinions sont très partagées en ce qui concerne les produits qui doivent faire l'objet d'un mode d'élimination particulier.

Dans l'ensemble, les Canadiens sont très intéressés à la protection de l'environnement. Ils seraient donc réceptifs, semble-t-il, à l'information diffusée par Santé Canada sur le sujet. Non seulement une importante majorité de répondants se disent-ils intéressés à obtenir de l'information sur les modes d'élimination appropriés des produits domestiques, mais un nombre tout aussi grand affirment qu'ils prendraient « toujours » les mesures nécessaires s'ils les connaissaient. Plusieurs se sont aussi montrés en faveur d'un règlement obligeant les fabricants à fournir de l'information sur le mode d'élimination. Moins nombreux sont, toutefois, les répondants qui disent toujours tenir compte des incidences environnementales des produits avant de les acheter et être prêt à s'accommoder des mesures d'élimination moins pratiques.

En ce qui a trait au palier gouvernemental qui devrait être chargé de les renseigner sur ce point, un nombre presque égal de participants ont désigné chacun des paliers, ainsi tous les paliers réunis. Aussi, la plupart des répondants ont indiqué qu'ils s'adresseraient au gouvernement pour obtenir ce genre d'information; un nombre significatif de répondants ont aussi indiqué qu'ils chercheraient à se renseigner par le biais d'Internet et auprès des centres de recyclage.



Une analyse par segment suggère un classement des répondants selon trois types : ceux qui n'ont recours qu'à la poubelle pour se débarrasser de tous leurs produits et qui se préoccupent peu de ce genre de questions, ceux qui utilisent l'information existante et ont recours à d'autres modes d'élimination et enfin, ceux qui sont moins actifs mais qui doutent de l'innocuité des produits de consommation pour l'environnement et qui aimeraient obtenir plus d'information. On peut constater la présence d'un lien entre chaque type et certaines caractéristiques sociodémographiques, soient l'âge, le sexe et, à un degré moindre, l'éducation et la région.

Dans leur ensemble, les résultats dessinent le portrait d'une population qui semble non seulement mal informée en la matière mais aussi inconsciente du problème. Par ailleurs, elle semble voir d'un bon œil l'information visant à l'éduquer au sujet de l'étendue du problème et des modes d'élimination appropriés. De plus, les Canadiens affirment qu'une fois informés, ils adopteraient des comportements plus respectueux de l'environnement.

L'étude a mis en lumière certains facteurs dont pourrait tenir compte Santé Canada au moment d'élaborer ses activités de promotion et de communication visant à encourager l'élimination des produits domestiques de manière appropriée. Ce qui suit constitue les recommandations offertes à Santé Canada :

- ❑ Étant donné que les Canadiens ne semblent pas lier l'élimination appropriée des déchets domestiques à la protection et à la gestion responsable de l'environnement, il est nécessaire que le ministère souligne ce lien dans toutes les communications pertinentes. Ces mesures, employées de façon répétée, sont nécessaires pour faire comprendre aux gens le lien entre l'élimination appropriée des produits et la protection de l'environnement. Sans quoi, les gens risquent de ne pas faire le lien entre ces deux éléments et, par conséquent, de porter moins attention à l'information sur l'élimination des produits.
- ❑ Tel que mentionné plus haut, les Canadiens ont tendance à se percevoir comme étant relativement bien informés au sujet de l'élimination appropriée des produits domestiques. Toutefois, les résultats du sondage tendent à indiquer le contraire. Cette perception qu'ils ont d'eux-mêmes constitue un obstacle potentiel à l'augmentation du niveau de sensibilisation et de compréhension du problème. Santé Canada aurait peut-être intérêt à instiller le doute dans l'esprit des Canadiens quant à l'étendue de leur savoir en matière d'élimination des produits et ce, afin de favoriser leur réceptivité à de nouvelles informations (pour eux).
- ❑ Puisqu'une grande proportion de Canadiens participent déjà à des programmes de recyclage (soient les programmes de collecte et de dépôt), Santé Canada pourrait présenter l'élimination des produits régis par la *Loi sur les aliments et drogues* comme étant la prochaine étape logique dans les mesures que peuvent prendre les individus pour protéger l'environnement.
- ❑ Tel que mentionné plus haut, les gens lisent souvent l'étiquette de ces genres de produits, bien que ce ne soit pas pour y trouver des indications sur le mode d'élimination. Néanmoins, ils y prêtent attention si elles s'y trouvent. Ceci souligne l'importance de mettre en place un règlement obligeant l'industrie à

intégrer ces renseignements aux étiquettes de leurs produits et, idéalement, de faire ressortir cette information. Aussi, les messages du ministère incitant les Canadiens à consulter l'étiquette d'un produit pour connaître le mode d'élimination approprié seraient probablement bien reçus étant donné que plusieurs d'entre eux lisent les étiquettes régulièrement. L'intégration de cette mesure aux efforts de communication devrait être considérée sérieusement puisque les résultats du sondage indiquent que le plus important obstacle à l'adoption de pratiques d'élimination appropriées réside dans les complications; consulter les étiquettes des produits constituerait alors un moyen simple et pratique d'obtenir cette information.

- ❑ Adopter un règlement exigeant que l'industrie fournisse aux consommateurs des renseignements sur le mode d'élimination des produits et ce, sur les étiquettes et autrement.
- ❑ Étant donné que les gens sont plus portés à lire l'étiquette des médicaments en vente libre et des produits naturels, Santé Canada pourrait faire le lien entre la lecture de l'étiquette de ces produits et celle des autres produits.
- ❑ Inciter les gens à tenir compte des incidences environnementales des produits domestiques au moment de l'achat. Les résultats à ce chapitre sont plutôt variés mais un nombre significatif de répondants disent ne pas tenir compte de ces incidences. Toutefois, afin d'être en mesure de le faire, les gens doivent être au fait des produits comportant plus ou moins de risques pour l'environnement.
- ❑ Amener les gens à comprendre que cette situation est problématique. Tel que mentionné plus haut, cette question ne semble pas faire partie présentement des préoccupations environnementales des Canadiens.
- ❑ Éduquer les Canadiens sur les produits qui doivent être éliminés de manière particulière et sur la façon appropriée de s'en débarrasser. Autrement, ces produits aboutiront généralement à la poubelle.
- ❑ Faciliter l'accès des Canadiens à l'information sur le sujet. Les résultats suggèrent que la plupart aimeraient obtenir plus d'information et qu'ils prendraient les mesures nécessaires s'ils les connaissaient.
- ❑ Étant donné que plus du quart des participants ont répondu qu'ils téléphoneraient à quelqu'un s'ils étaient incertains de la façon appropriée de se débarrasser d'un produit, il serait utile d'inclure le numéro sans frais d'un service d'assistance téléphonique chargé de conseiller les Canadiens sur les modes d'élimination.
- ❑ Réduire le plus possible les inconvénients liés à l'élimination appropriée des déchets. Ce facteur, combiné au manque d'information, constitue le principal obstacle qui empêche les gens d'agir. Des mesures d'élimination pratiques seraient sans doute particulièrement importantes pour les parents de jeunes enfants qui se trouvent, plus souvent qu'autrement, à court de temps. Qui plus est, les foyers comptant de jeunes enfants sont probablement des consommateurs importants de ces genres de produits (comparativement aux gens n'ayant pas d'enfants à la maison).
- ❑ Encourager les pharmacies à reprendre les médicaments sous ordonnance et en vente libre en vue de les éliminer convenablement, et à publiciser ce service.



- ❑ Les facteurs sociodémographiques occupent une place non négligeable sur le plan des communications. On devra élaborer les stratégies de communication et cibler les messages en tenant compte des analyses multivariées et bivariées.
- ❑ Offrir de l'information par le biais des « sources » consultées par les répondants, comme les bureaux gouvernementaux, la mairie, Internet, les centres de recyclage et les autres organisations mentionnées par quelques autres répondants.
- ❑ Présenter, dans Internet, des renseignements détaillés sur les modes d'élimination des produits domestiques. Nombreux sont ceux qui ont exprimé le désir de voir l'information présentée ainsi. De plus, l'information pourrait être tenue à jour et, éventuellement, Internet pourrait devenir la principale source de renseignements sur le sujet.
- ❑ Étudier la liste des facteurs qui aident les Canadiens à prendre les mesures nécessaires et ceux qui les empêchent de le faire, en vue d'apporter les correctifs qui s'imposent.



Variations en fonction des données sociodémographiques

Cette partie du rapport présente l'influence de trois caractéristiques sociodémographiques, soient le sexe, l'âge et la région, sur les résultats obtenus.

Sexe

Bien qu'on puisse constater des différences en fonction du sexe des répondants, celles-ci sont toutefois relativement mineures. Les femmes sont plus susceptibles de se dire incertaines de la façon de se défaire des déchets domestiques et plus portées à lire l'étiquette d'un produit avant de l'acheter (ceci vaut pour tous les produits). Les hommes et les femmes s'entendent en général sur les genres de produits qui doivent faire l'objet de mesures d'élimination particulières. On note aussi peu de différences entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à leur engagement à l'égard de l'environnement. Cependant, un nombre plus élevé de femmes que d'hommes disent vouloir en connaître davantage sur les façons d'éliminer sans danger les produits domestiques et affirment qu'elles prendraient les mesures nécessaires même si elles ne sont pas pratiques. Les femmes sont un peu plus nombreuses à juger important de mettre en place un règlement visant à informer les consommateurs sur les modes d'élimination appropriés.

Questions contextuelles

Les hommes et les femmes s'estiment aussi renseignés les uns que les autres sur les moyens d'éliminer sans danger les produits domestiques (75 % à 78 %).

Recyclage et habitudes relatives à l'élimination des déchets

Autant d'hommes que de femmes affirment recourir à des moyens autres que la poubelle et le bac de recyclage pour se défaire de certains produits (30 % à 32 %). En parlant des produits en question, les hommes sont un peu plus nombreux à mentionner l'huile à moteur (17 % vs 9 %) et les matériaux de construction (7 % vs 2 %); les femmes, elles, sont plus nombreuses à mentionner les vêtements (10 % vs 4 %).

Les femmes sont légèrement plus nombreuses à affirmer jeter à la poubelle les produits cosmétiques (82 % vs 74 %) et les produits de soins personnels (59 % vs 53 %), alors que les hommes, eux, jettent plutôt la peinture (17 % vs 11 %), les médicaments en vente libre (54 % vs 45 %) et les médicaments sous ordonnance non utilisés ou périmés (44 % vs 34 %) ainsi que les restes de viande (78 % vs 72 %). Les hommes sont aussi plus susceptibles d'affirmer qu'ils recyclent la peinture (28 % vs 21 %).

Les femmes sont plus portées que les hommes à jeter aux toilettes ou dans l'évier les produits naturels (8 % vs 5 %), les médicaments en vente libres (23 %

vs 15 %) et les médicaments sous ordonnance non utilisés ou périmés (23 % vs 16 %).

Comportement relatif à l'étiquetage

Les femmes sont plus susceptibles de *toujours* lire l'étiquette d'un produit, quel qu'il soit, avant de l'acheter. On constate des différences entre les hommes et les femmes en ce qui a trait aux produits suivants :

- Les produits cosmétiques (39 % des femmes vs 27 % des hommes);
- Les produits naturels (66 % vs 55 %);
- Les articles tels que les lentilles cornéennes, les thermomètres et les tests de grossesse (45 % vs 37 %);
- Les produits de soins personnels (30 % vs 21 %);
- Les médicaments en vente libre (68 % vs 60 %);
- Les produits d'entretien ménager (32 % vs 27 %).

Un nombre un peu plus élevé de femmes que d'hommes disent y chercher la liste des ingrédients (68 % vs 60 %), alors que l'inverse est vrai pour ce qui est du mode d'emploi (35 % vs 28 %). Les hommes sont à peine plus portés que les femmes à lire l'information sur le mode d'élimination d'un produit une fois qu'ils n'en ont plus besoin (59 % vs 54 %).

Connaissance et sensibilisation

Les femmes sont plus nombreuses à se dire incertaines, au moins occasionnellement, de la façon appropriée de se débarrasser des déchets domestiques (59 % vs 50 %).

Les hommes et les femmes s'entendent en général sur les genres de produits qui doivent faire l'objet de mesures d'élimination particulières. Dans l'ensemble, les différences d'une catégorie à l'autre sont mineures (1 % à 6 %). L'unique exception : un nombre plus élevé de femmes estiment que les produits naturels (53 % vs 40 %) et les restes de viande (39 % vs 30 %) doivent être éliminés d'une manière particulière.

Attitudes connexes

On a demandé aux répondants de quantifier leur accord ou leur désaccord avec sept énoncés portant sur leur motivation et leur engagement à l'égard de l'environnement. Pour la plupart des énoncés, les différences entre les hommes et les femmes étaient mineures (0 % à 3 %). Toutefois, un plus grand nombre de femmes que d'hommes se disent d'accord avec les deux énoncés que voici :

- Vous êtes intéressé à savoir comment vous pouvez disposer de vos produits domestiques de manière à ne pas nuire à l'environnement (74 % vs 66 %)
- Si vous saviez comment vous débarrasser de façon appropriée de vos produits domestiques une fois que vous n'en avez plus besoin, vous prendriez toujours les mesures nécessaires même si elles ne sont pas pratiques. (70 % vs 62 %).

Éducation et conscientisation

Les femmes sont plus susceptibles de dire que la tâche d'informer le public au sujet de l'élimination appropriée des déchets devrait revenir aux municipalités (30 % vs 23 %), alors que les hommes estiment plutôt qu'il s'agit là d'une responsabilité du gouvernement fédéral (31 % vs 24 %). Les femmes sont à peine plus nombreuses que les hommes à juger important que le gouvernement du Canada impose un règlement obligeant l'industrie à renseigner les consommateurs à ce sujet (84 % vs 79 %).

Région

Aux fins de la présente analyse, on a regroupé les répondants en fonction des catégories régionales suivantes :

- la région de l'Atlantique
- le Québec
- l'Ontario
- les Prairies
- la Colombie-Britannique et les territoires

Les Québécois se considèrent moins renseignés sur les moyens d'éliminer sans danger les produits domestiques. Les résidents de la Colombie-Britannique sont les répondants les plus susceptibles de recourir à des moyens autres que la poubelle et le bac de recyclage pour se débarrasser de certains produits, alors que ceux du Québec et de la région de l'Atlantique sont les moins susceptibles de le faire. Les habitudes d'élimination des déchets varient considérablement en fonction du produit et de la région.

Les Québécois sont ceux qui ont le moins tendance à lire les renseignements sur l'étiquette concernant le mode d'élimination approprié du produit. La proportion des répondants se disant incertains, au moins occasionnellement, de la façon de se débarrasser des déchets domestiques est la même dans toutes les régions. Un plus grand nombre de répondants de la région de l'Atlantique et du Québec jugent que les produits présentés doivent faire l'objet de mesures d'élimination particulières. Les résidents de la région de l'Atlantique sont les plus nombreux à juger important de mettre en place un règlement visant à informer les consommateurs sur les modes d'élimination appropriés; ceux des Prairies sont les moins nombreux à partager cette opinion.

Questions contextuelles

Les Québécois se considèrent moins renseignés sur les moyens d'éliminer sans danger les produits domestiques (57 % vs 80 % à 84 % des autres).

Recyclage et habitudes relatives à l'élimination des déchets

Les Ontariens sont les plus susceptibles de participer à un programme de recyclage, alors que les résidents des Prairies sont les moins susceptibles de le faire : 91 % vs 82 % à 86 % des répondants de la région de l'Atlantique, du Québec et de la C.-B. vs 72 % des répondants des Prairies. Les Ontariens et les Québécois sont moins nombreux à dire qu'ils apportent leurs produits à un centre de recyclage (48 % à 51 % vs 71 % à 76 % des autres).

Un plus grand nombre de résidents de la C.-B. affirment recourir à des moyens autres que la poubelle et le bac de recyclage pour se débarrasser de certains produits (43 % vs 34 % des répondants de l'Ontario et des Prairies, 27 % de ceux de l'Atlantique et 19 % des Québécois). En parlant des produits en question, les répondants de la région de l'Atlantique sont plus nombreux à mentionner les restes de nourriture (17 % vs 8 % à 12 % des autres) et le papier (22 % vs 16 % des répondants de la C.-B. et 5 % à 7 % des autres). Les résidents de la région de l'Atlantique et de la C.-B. sont les moins nombreux à faire mention de la peinture (11 % à 14 % vs 23 % à 29 % des autres). Les résidents des Prairies sont plus nombreux à mentionner l'huile à moteur (20 % vs 10 % à 15 % des autres), alors que les Québécois et les Ontariens sont moins nombreux à faire du compost (7 % chacun vs 12 % à 15 % des autres).

Les résidents de la région de l'Atlantique et du Québec sont moins portés à jeter les produits cosmétiques à la poubelle (73 % à 74 % vs 80 % à 85 % des autres), alors que les Ontariens sont les plus susceptibles de recycler ces produits (14 % vs 6 % à 8 %).

Les Ontariens sont les plus susceptibles de jeter les produits naturels à la poubelle (69 % vs 61 % à 62 % des répondants des Prairies et de la C.-B., 51 % de ceux de l'Atlantique et 44 % des Québécois). Les résidents de la C.-B. sont plus susceptibles de recycler les produits naturels (15 % vs 7 % à 11 % des résidents de l'Ontario, de l'Atlantique et des Prairies, et 4 % des Québécois). Les Québécois et les Ontariens sont les moins susceptibles de jeter ces produits aux toilettes ou dans l'évier (3 % chacun vs 9 % à 13 % des autres). Par ailleurs, les Québécois sont plus nombreux à rapporter les produits naturels à la pharmacie (18 % vs 0 % à 5 % des autres).

Les résidents de toutes les régions sont presque autant susceptibles les uns que les autres de jeter les produits d'entretien ménager à la poubelle (42 % à 49 %). Les Ontariens sont plus portés que les autres à recycler ces produits (30 % vs 20 % à 22 % des répondants du Québec, des Prairies et de la C.-B., et 16 % des résidents de la région de l'Atlantique). Par ailleurs, les résidents de l'Atlantique et de la C.-B. sont plus nombreux à affirmer jeter ces produits aux toilettes ou dans l'évier (15 % à 16 % vs 7 % à 11 % des autres).

Les résidents des Prairies sont plus nombreux à jeter les articles tels que les lentilles cornéennes, les thermomètres et les tests de grossesse à la poubelle (84 % vs 75 % à 76 % des répondants de l'Ontario et de la C.-B., 64 % de ceux de l'Atlantique et 43 % des Québécois).

Les répondants du Québec et de la C.-B. sont les moins nombreux à affirmer jeter les produits de soins personnels à la poubelle (45 % à 48 % vs 61 % à 64 %). Les Ontariens sont les plus susceptibles de recycler ces produits (27 % vs 21 % des répondants de la C.-B. et 15 % à 17 % des autres).

On constate également des différences régionales dans le comportement des répondants face à l'élimination de la peinture. Les Ontariens, suivis des résidents de la C.-B., sont les plus susceptibles d'apporter la peinture à un centre de recyclage ou une installation de réception des déchets (49 % vs 39 % vs 26 % à 29 % des autres). Les résidents des Prairies et de la C.-B. sont les plus susceptibles de recycler la peinture (30 % à 34 % vs 25 % des Ontariens vs 18 % à 19 % des autres). Par ailleurs, les répondants de la région de l'Atlantique et du Québec sont plus nombreux à affirmer jeter la peinture à la poubelle (20 % à 25 % vs 8 % à 12 % des autres).

Les Ontariens ont tendance à jeter à la poubelle les médicaments en vente libre non utilisés ou périmés (58 % vs 52 % des répondants de la C.-B., 44 % à 45 % de ceux du Québec et des Prairies, et 38 % de ceux de l'Atlantique). Les Québécois sont les plus susceptibles de les rapporter à la pharmacie, alors que les résidents de la C.-B. sont les moins susceptibles de le faire (32 % vs 19 % à 23 % des répondants de l'Atlantique, de l'Ontario et des Prairies vs 15 % des résidents de la C.-B.). De plus, les Québécois sont les moins susceptibles de jeter ces produits aux toilettes ou dans l'évier (9 % vs 20 % à 24 % des répondants de l'Ontario et de Prairies vs 29 % à 30 % des répondants de la C.-B. et de l'Atlantique).

Les résidents de l'Ontario et de la C.-B. sont plus portés à jeter à la poubelle les médicaments sous ordonnance non utilisés ou périmés (46 % à 44 % vs 32 % à 35 % des autres). Les Québécois sont plus nombreux à affirmer les rapporter à la pharmacie (44 % vs 23 % à 29 % des autres) et les moins susceptibles de jeter ces produits aux toilettes ou dans l'évier (8 % vs 21 % à 27 % des résidents des Prairies, de l'Ontario et de la C.-B. vs 32 % des répondants de l'Atlantique).

Les Québécois sont plus portés à jeter à la poubelle des produits tels que les moutures de café et autres restes de nourriture, alors que les résidents de l'Atlantique sont les moins susceptibles de le faire (83 % vs 52 % à 58 % des répondants de la C.-B., de l'Ontario et des Prairies vs 41 % de ceux de l'Atlantique). Par ailleurs les répondants de l'Atlantique sont plus nombreux à en faire du compost (40 % vs 31 % à 32 % des répondants de l'Ontario et de la C.-B., 25 % des répondants des Prairies et 12 % des Québécois).

Les Québécois et les Ontariens ont plus tendance à jeter les restes de viande à la poubelle (80 % à 85 % vs 71 % des répondants de la C.-B., 65 % des répondants des Prairies et 42 % de ceux de l'Atlantique). Les résidents des Prairies sont plus nombreux à donner les restes de viande à leur animal de compagnie (30 % vs 21 % à 22 % des répondants de la C.-B. et de l'Atlantique, et 12 % à 14 % des autres).

Comportement relatif à l'étiquetage

Les résidents des Prairies et du Québec sont un peu moins portés à lire l'étiquette des produits cosmétiques (47 % des résidents des Prairies et 52 % des Québécois vs 55 % à 58 % des autres), des médicaments en vente libre (77 % chacun vs 81 % des répondants de la C.-B. et 84 % à 85 % des répondants de l'Atlantique et de l'Ontario) et des articles comme les lentilles cornéennes, les thermomètres et les tests de grossesse (48 % à 52 % vs 57 % à 59 % des autres). Les répondants de l'Atlantique sont plus nombreux que les autres à lire régulièrement l'étiquette des produits de soins personnels (53 % vs 41 % à 45 % des autres). Par ailleurs, les résidents des Prairies sont plus nombreux que les autres à lire régulièrement celle des produits d'entretien ménager (58 % vs 51 % à 53 % des résidents de la C.-B., de l'Ontario et de l'Atlantique vs 48 % des Québécois).

Les répondants de la C.-B., suivis de près des résidents de l'Ontario et des Prairies, sont plus nombreux à dire chercher sur l'étiquette de l'information sur les ingrédients (72 % vs 66 % à 68 % des répondants de l'Ontario et des Prairies, 59 % des répondants de l'Atlantique, et 54 % des Québécois). Par ailleurs, les Ontariens ont plus tendance à y chercher le mode d'emploi (37 % vs 29 % à 32 % des répondants du Québec et des Prairies vs 22 % à 23 % des répondants de l'Atlantique et de la C.-B.).

Les Québécois sont sensiblement moins portés que les autres à lire l'information sur le mode d'élimination d'un produit (40 % vs 60 % à 64 %).

Connaissance et sensibilisation

La proportion des répondants se disant incertains, au moins occasionnellement, de la façon de se débarrasser des déchets domestiques est la même dans toutes les régions (54 % à 56 %).

Les Québécois et les Ontariens sont ceux qui ont le plus tendance à jeter à la poubelle les produits dont ils ne savent que faire (51 % à 56 % vs 33 % à 44 % des autres). Confrontés à la même situation, les répondants de la région de l'Atlantique sont plus susceptibles que les autres de téléphoner à quelqu'un pour obtenir des renseignements (37 % vs 31 % à 32 % des résidents des Prairies et de la C.-B. vs 23 % à 27 % des autres).

Un plus grand nombre de répondants de la région de l'Atlantique et du Québec jugent que les produits présentés doivent faire l'objet de mesures d'élimination particulières. Les Ontariens sont moins nombreux à juger que les produits de soins personnels (40 % vs 46 % à 50 % des autres) doivent être éliminés d'une manière particulière. Les résidents de l'Atlantique, du Québec et des Prairies ont plutôt tendance à croire la même chose pour ce qui est des médicaments en vente libre non utilisés ou périmés (84 % à 85 % vs 76 % à 80 % des autres) et des aliments génétiquement modifiés (40 % à 44 % vs 34 % à 37 % des répondants du Québec et de la C.-B.). Les résidents de l'Atlantique et du Québec sont aussi plus susceptibles que les autres d'être de cet avis en ce qui

concerne les produits cosmétiques (56 % à 58 % vs 49 % à 51 % des autres), les produits contenant des additifs alimentaires (44 % à 46 % vs 32 % à 37 % des autres), les produits naturels (50 % à 54 % vs 40 % à 46 % des autres) et les moutures de café, les rognures de légumes et les autres restes de nourriture (31 % à 36 % vs 20 % à 25 % des autres). Les répondants de la région de l'Atlantique, eux, sont plus nombreux à être de cet avis pour ce qui est des restes de viande (46 % vs 38 % des Québécois vs 31 % à 34 % des autres) et des articles tels que les lentilles cornéennes et les thermomètres (78 % vs 72 % à 74 % des répondants du Québec et des Prairies vs 66 % à 69 % des autres).

Presque tous les répondants s'entendent sur la nécessité de telles mesures pour ce qui est de la peinture (94 % à 98 %), des médicaments sous ordonnance non utilisés ou périmés (87 % à 93 %) et des produits d'entretien ménager (88 % à 95 %).

Attitudes connexes

Les répondants de la région de l'Atlantique sont plus nombreux que les autres à se dire d'accord avec les énoncés suivants :

- ❑ Aller à la pharmacie pour vous débarrasser de vos médicaments non utilisés ou périmés serait un inconvénient pour vous (27 % vs 20 % à 22 % des autres).
- ❑ Vous croyez que vous recevez assez d'information sur la façon de vous débarrasser sûrement des produits domestiques (35 % vs 22 % à 27 % des répondants de l'Ontario, des Prairies et de la C.-B. vs 18 % des Québécois).
- ❑ Les produits vendus au Canada ne nuisent généralement pas à l'environnement (25 % vs 18 % des Ontariens et 13 % à 15 % des autres).
- ❑ Si vous saviez comment vous débarrasser de façon appropriée de vos produits domestiques une fois que vous n'en avez plus besoin, vous prendriez toujours les mesures nécessaires même si elles ne sont pas pratiques (76 % vs 68 % à 70 % des répondants de l'Ontario, des Prairies et de la C.-B. vs 54 % des Québécois).

Les résidents de la région de l'Atlantique sont légèrement moins susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé disant qu'apporter les produits domestiques à des établissements qui font le recyclage prend trop de temps et d'efforts (13 % vs 17 % à 19 % des autres). Les répondants de l'Ontario et de la C.-B. sont plus susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé disant qu'ils tiennent toujours compte de l'incidence environnementale d'un produit dans leur décision de l'acheter ou non (31 % à 32 % vs 25 % à 28 % des répondants de l'Atlantique et du Québec vs 23 % de ceux des Prairies). Les résidents des Prairies et de la C.-B. sont moins susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé disant qu'ils sont intéressés à savoir comment disposer de leurs produits domestiques de manière à ne pas nuire à l'environnement (64 % chacun vs 72 % à 74 % des autres).

Éducation et conscientisation

Les Québécois sont plus nombreux que les autres à dire qu'ils s'adresseraient à un ministère ou à la mairie pour obtenir des renseignements sur l'élimination appropriée des déchets domestiques (42 % vs 29 % à 31 % des répondants de l'Ontario et des Prairies, et 23 % à 26 % des répondants de la C.-B. et de l'Atlantique). Ils sont moins susceptibles que les autres à communiquer avec les centres de recyclage (4 % vs 14 % à 18 % des répondants de l'Atlantique, de l'Ontario et des Prairies, et 29 % de ceux de la C.-B.) et à consulter Internet ou les sources en direct (13 % vs 15 % à 17 % des répondants de l'Atlantique, de l'Ontario et de la C.-B., et 21 % des résidents des Prairies). Les répondants de l'Atlantique et de l'Ontario sont plus nombreux à dire qu'ils s'adresseraient aux autorités en matière d'élimination ou de gestion des déchets (15 % à 16 % vs 3 % à 7 % des autres).

Les résidents du Québec, de l'Ontario et de la C.-B. sont plus susceptibles de dire que la tâche d'informer le public au sujet de l'élimination appropriée des déchets devrait revenir aux municipalités (27 % à 31 % vs 17 % à 21 % des répondants de l'Atlantique et des Prairies), alors que ceux de l'Atlantique estiment plutôt qu'il s'agit là d'une responsabilité du gouvernement provincial (24 % vs 18 % à 20 % des répondants du Québec, de l'Ontario et des Prairies vs 14 % de ceux de la C.-B.). Une proportion semblable des répondants de toutes les régions attribuent cette responsabilité au gouvernement fédéral (25 % à 31 %). Les répondants de la C.-B. et des Prairies sont plus nombreux à croire que chacun des trois paliers gouvernementaux doit jouer un rôle à ce chapitre (26 % à 29 % vs 20 % à 24 % des autres).

Les résidents de la région de l'Atlantique sont les plus nombreux à juger important de mettre en place un règlement visant à informer les consommateurs sur les modes d'élimination appropriés; ceux des Prairies sont les moins nombreux à partager cette opinion (87 % vs 80 % à 83 % des répondants de l'Ontario, du Québec et de la C.-B., et 77 % des résidents des Prairies).

Âge

À des fins d'analyse, on a regroupé les répondants en fonction des catégories d'âge suivantes :

- 18 à 30 ans
- 31 à 45 ans
- 46 à 60 ans
- Plus de 60 ans

En général, la plus jeune cohorte (appelée ici « les jeunes ») est la moins susceptible d'avoir un comportement et des attitudes reflétant un respect de l'environnement et la moins susceptible de posséder des connaissances à cet égard. L'inverse est vrai pour ce qui est de la cohorte la plus âgée (appelée ici « les aînés »).

Questions contextuelles

Les jeunes sont les moins nombreux à se considérer bien informés sur les moyens d'éliminer sans danger les produits domestiques, alors que les aînés sont les plus nombreux à s'estimer bien renseignés (64 % vs 77 % à 78 % des 31 à 60 ans, et 84 % des plus de 60 ans).

Recyclage et habitudes relatives à l'élimination des déchets

Les jeunes (18 à 30 ans) sont légèrement moins nombreux à affirmer que leur ménage participe à un programme de recyclage (79 % vs 85 % à 86 % des autres). Ils sont aussi moins nombreux à dire qu'ils apportent leurs produits à des centres de recyclage (47 % vs 57 % des 31 à 45 ans et des plus de 60 ans, et 69 % des 46 à 60 ans). Enfin, les jeunes (18 à 30 ans) sont moins portés à recourir à des moyens autres que la poubelle et le bac de recyclage pour se défaire de certains produits (26 % vs 31 % à 34 % des autres).

Dans l'ensemble, les jeunes sont plus susceptibles que les autres de se défaire des produits non utilisés en les jetant à la poubelle. Aussi, les aînés sont-ils les moins susceptibles de le faire. Voici les résultats à ce chapitre :

- Produits cosmétiques : 89 % vs les 31 à 45 ans (80 %), les 46 à 60 ans (76 %) et les aînés (68 %);
- Produits naturels : 73 % vs les 31 à 45 ans (61 %) et les autres (46 % à 48 %);
- Produits d'entretien ménager : 56 % vs les 31 à 45 ans (51 %) et les autres (38 % à 41 %);
- Articles tels que les lentilles cornéennes, les thermomètres et les tests de grossesse : 81 % vs les 31 à 45 ans (68 %) et les autres (40 % à 46 %);
- Produits de soins personnels : 68 % vs les 31 à 45 ans (58 %) et les autres (49 % à 51 %);
- Peinture : 21 % vs les 31 à 60 ans (14 % à 17 %) et les aînés (7 %);

- Médicaments en vente libre non utilisés ou périmés : 76 % vs les 31 à 45 ans (54 %), les 46 à 60 ans (43 %) et les aînés (27 %);
- Médicaments sous ordonnance non utilisés ou périmés : 64 % vs les 31 à 45 ans (43 %), les 46 à 60 ans (35 %) et les aînés (17 %).

Deux genres de produits font exception à la règle : les restes de viande et les produits appartenant à la catégorie des moutures de café et des autres restes. Les personnes de 18 à 60 ans ont un peu plus tendance que les aînés à jeter les restes de viande à la poubelle (75 % à 78 % vs 67 % des aînés). Les personnes d'âge mûr (c.-à-d. les 31 à 45 ans) ont un peu plus tendance que les autres, elles, à jeter à la poubelle les moutures de café et les autres restes (67 % vs 69 % des jeunes et 51 % à 58 % des autres).

De plus, les jeunes sont les moins susceptibles de rapporter les produits naturels à la pharmacie (4 % vs 9 % à 11 % des autres), les médicaments en vente libre non utilisés ou périmés (9 % vs 19 % des 31 à 45 ans, 28 % des 46 à 60 ans et 38 % des aînés) et les médicaments sous ordonnance non utilisés ou périmés (18 % vs 26 % des 31 à 45 ans, 37 % des 46 à 60 ans et 47 % des aînés). Encore une fois, les aînés sont les plus nombreux à le faire.

Les aînés ont plus tendance que les autres à jeter les produits suivants aux toilettes ou dans l'évier : les produits de soins personnels (17 % vs 10 % à 12 % des autres), les médicaments sous ordonnance non utilisés ou périmés (27 % vs 20 % des 31 à 60 ans et 8 % des jeunes) et les médicaments en vente libre non utilisés ou périmés (27 % vs 18 % à 22 % des 31 à 60 ans et 8 % des jeunes).

Les aînés sont aussi plus nombreux que les autres à recycler les produits cosmétiques (15 % vs 8 % à 9 % des autres), à apporter les restes de peinture à un centre de recyclage ou une installation de réception des déchets (46 % vs 35 % à 38 % des 31 à 60 ans et 24 % des jeunes) et à faire du compost avec les moutures de café et les autres restes de nourriture (33 % vs 22 % à 26 % des autres).

Comportement relatif à l'étiquetage

Les aînés sont plus nombreux à lire régulièrement l'étiquette des produits cosmétiques (62 % vs 55 % des 46 à 60 ans et 49 % des autres) et des produits de soins personnels (56 % vs 37 % à 44 % des autres). Par ailleurs les répondants de 46 à 60 ans et les aînés sont presque aussi nombreux à lire l'étiquette des produits d'entretien ménager avant de les acheter (57 % à 58 % vs 45 % à 47 % des deux plus jeunes cohortes).

Les jeunes et les répondants de 46 à 60 ans sont plus susceptibles de lire l'étiquette d'articles tels que les lentilles cornéennes, les thermomètres et les tests de grossesse (58 % à 63 % vs 50 % des 31 à 45 ans et 42 % des aînés). Les jeunes sont plus nombreux à affirmer y chercher des renseignements sur le mode d'emploi : 37 % vs les 31 à 45 ans (33 %) et les autres (28 % à 29 %). La tendance à y chercher de l'information sur le mode d'élimination approprié

s'accentue avec l'âge : 47 % des jeunes vs 55 % des 31 à 45 ans, 59 % des 46 à 60 ans et 68 % des aînés.

Connaissance et sensibilisation

Les aînés sont les moins nombreux à se dire incertains de la façon appropriée de se débarrasser des déchets domestiques (46 % vs 53 % à 59 % des autres).

Les jeunes sont les plus susceptibles de jeter à la poubelle les produits dont ils ne savent que faire : 63 % vs les 31 à 45 ans (53 %) et les autres (38 % à 42 %).

Les aînés sont moins nombreux à juger que les produits suivants doivent faire l'objet de mesures d'élimination particulières : les aliments génétiquement modifiés (32 % vs 39 % à 40 % des autres), les articles comme les lentilles cornéennes, les thermomètres et les tests de grossesse (59 % vs 71 % à 77 % des autres), les produits de soins personnels (39 % vs 44 % à 49 % des autres) et les produits d'entretien ménager (80 % vs 92 % à 93 % des autres).

Les répondants de 31 à 60 ans sont un peu plus portés à croire que les produits cosmétiques (53 % à 58 % vs 46 % à 48 % des autres) et les produits contenant des additifs alimentaires (38 % à 41 % vs 33 % à 34 % des autres) doivent être éliminés de manière particulière.

Aucune autre différence en fonction de l'âge n'a été relevée.

Attitudes connexes

Les jeunes sont les moins susceptibles de se dire d'accord avec les énoncés suivants :

- ❑ Lorsque vous décidez d'acheter ou non un produit, vous évaluez toujours l'impact qu'a le produit sur l'environnement : 19 % vs les 31 à 45 ans (25 %) et les autres (33 % à 35 %);
- ❑ Vous êtes intéressé à savoir comment vous pouvez disposer de vos produits domestiques de manière à ne pas nuire à l'environnement : 61 % vs 70 % à 73 % des autres;
- ❑ Si vous saviez comment vous débarrasser de façon appropriée de vos produits domestiques une fois que vous n'en avez plus besoin, vous prendriez toujours les mesures nécessaires même si elles ne sont pas pratiques : 56 % vs les 31 à 45 ans (63 %) et les deux autres cohortes (71 % chacune).

Les aînés sont, eux, les plus susceptibles de se dire d'accord avec les énoncés que voici :

- ❑ Aller à la pharmacie pour vous débarrasser de vos médicaments non utilisés ou périmés serait un inconvénient pour vous : 27 % vs 17 % à 22 % des autres;
- ❑ Vous croyez que vous recevez assez d'information sur la façon de vous débarrasser sûrement des produits domestiques : 36 % vs 28 % des 46 à 60 ans et 17 % des deux plus jeunes cohortes;

- Apporter les produits domestiques à des établissements qui font le recyclage prend trop de temps et d'efforts : 22 % vs 17 % à 19 % des 18 à 45 ans et 14 % des 46 à 60 ans.

Les répondants de 46 à 60 ans sont plus susceptibles que les autres de croire que les produits vendus au Canada ne nuisent généralement pas à l'environnement (21 % vs 13 % à 15 % des autres).

Éducation et conscientisation

Les jeunes sont les moins nombreux à affirmer qu'ils communiqueraient avec un ministère pour obtenir des renseignements sur le recyclage et l'élimination appropriée des déchets domestiques (23 % vs 33 % à 35 % des autres). Par ailleurs, les aînés sont moins nombreux à indiquer qu'ils consulteraient l'Internet ou d'autres sources en direct (5 % vs 16 % des 46 à 60 ans et 21 % à 22 % des deux plus jeunes cohortes).

Les jeunes sont plus susceptibles que les autres de croire que la tâche d'informer le public devrait revenir aux gouvernements provinciaux (28 % vs 18 % à 21 % des 46 ans et plus, et 14 % des 31 à 45 ans).

Les jeunes sont moins nombreux à juger important de mettre en place un règlement visant à informer les consommateurs sur les modes d'élimination appropriés (75 % vs 81 % à 85 % des autres).

Analyses multivariées : sommaire des résultats

On a effectué des analyses multivariées afin d'explorer les relations entre les variables portant sur les comportements relatifs à l'élimination des déchets et à l'étiquetage, les perceptions relatives à la nature des produits devant faire l'objet de mesures d'élimination particulières, et les motivations et attitudes axées sur l'environnement. On a soumis chacun de ces ensembles de variables à une analyse factorielle. On a aussi analysé le lien entre ces facteurs et les caractéristiques sociodémographiques. De plus, on a réalisé une analyse par segment afin de regrouper les répondants selon leur comportement, leur niveau de connaissance et leurs attitudes. On a ensuite étudié le rapport qui existait entre les regroupements et les caractéristiques sociodémographiques.

Le lecteur trouvera sous pli séparé une note technique expliquant les méthodes utilisées pour réaliser ces analyses ainsi que les résultats détaillés. Le présent sommaire ne présente que les résultats principaux des analyses. Le bref sommaire que voici est suivi d'une étude plus approfondie des résultats.

Sommaire

En ce qui a trait à l'élimination des déchets, les répondants semblent généralement adopter des comportements assez différents selon le genre de produit. Chose certaine, les médicaments sous ordonnance et ceux en vente libre font bande à part dans la plupart des résultats. Les répondants ont aussi tendance à faire de la nourriture une catégorie distincte; il en va de même pour certains produits de soins personnels.

Le comportement relatif aux étiquettes semble être unidimensionnel. Les répondants qui lisent l'étiquette d'un genre de produit ont tendance à lire celui des autres produits également.

Les perceptions relatives à la nature des produits devant faire l'objet de mesures d'élimination particulières établissent un lien entre la nourriture et les produits de soins personnels et un autre entre les produits chimiques et les médicaments. Ces perceptions sont probablement dues en grande partie aux croyances populaires relatives à la puissance de divers composés. Ces croyances sont sensées, jusqu'à un certain point, mais discutables dans le cas de certains produits de soins personnels.

On a posé une série de questions qui cherchaient à mesurer le comportement et l'engagement des répondants à l'égard de l'environnement en ce qui a trait à l'élimination des déchets; les résultats obtenus sont étonnamment complexes compte tenu du nombre limité de questions posées. Quand même, ces variables tendent à se conglo­mérer de la façon suivante : utilisation de l'information ou volonté d'en faire usage; disposition à accepter les inconvénients relatifs à l'élimination des produits; et le degré perçu du risque que comporte l'élimination des produits lié au besoin exprimé d'obtenir plus d'information sur l'élimination des produits.

Une analyse par segment suggère un classement des répondants selon trois types :

- Ceux qui n'ont recours qu'à la poubelle pour se débarrasser de tous leurs produits et qui se préoccupent peu de ce genre de questions;
- Ceux qui utilisent l'information existante et ont recours à d'autres modes d'élimination;
- Ceux qui sont moins actifs mais qui doutent de l'innocuité des produits de consommation pour l'environnement et qui aimeraient obtenir plus d'information.

On constate aussi des différences intéressantes liées aux caractéristiques sociodémographiques. Le rôle de l'âge retient particulièrement l'attention : il semble que les répondants plus âgés soient généralement plus actifs et informés en ce qui concerne l'élimination appropriée des déchets que les plus jeunes. Est-ce dû au cycle de vie dont les étapes comportent l'achat d'une maison ou l'établissement d'une famille ? Peut-être. Il est aussi possible que les questions environnementales fassent davantage partie des expériences et des intérêts des membres de générations qui se perçoivent comme des activistes sociaux de nature. Néanmoins, les données indiquent que les plus jeunes sont fortement susceptibles de préférer obtenir davantage de renseignements sur l'élimination des produits. Ils ont aussi des doutes sur l'innocuité des produits de consommation pour l'environnement. Toutefois, pour une raison ou pour une autre, ils ne démontrent pas encore le même engagement face à ces questions que les répondants plus âgés.

L'éducation est un facteur moins important mais quand même intéressant. Certains résultats indiquent que les répondants très scolarisés ont moins tendance à s'intéresser activement aux mesures d'élimination appropriée et aux questions environnementales. On constate aussi des phénomènes non linéaires où des personnes, dont le niveau d'éducation est situé aux deux extrêmes du spectre, partagent des opinions ou des orientations semblables. Ceci peut être dû, en partie, à des corrélations entre l'âge et l'éducation.

Les femmes sont généralement plus actives en ce qui concerne l'élimination appropriée des produits et s'intéressent davantage aux questions connexes. Le rôle important qu'elles jouent dans les décisions relatives à l'achat des biens pour la maison et des produits de soins personnels explique probablement en partie ce résultat.

Dans l'ensemble, le lien entre la présence ou l'absence d'enfants à la maison et les attitudes et le comportement des répondants est assez ténu. En général, les résultats modestes obtenus suggèrent que les répondants ayant des enfants à la maison disposent de moins de temps, ce qui expliquerait, entre autres, qu'ils soient moins susceptibles de recourir à des moyens autres que les moyens habituels pour se débarrasser de leurs déchets. Par ailleurs, ils s'inquiètent des effets des produits de consommation sur l'environnement et aimeraient obtenir plus d'information. De plus, ils se disent prêts à assumer, à l'avenir, les inconvénients

que pourraient comporter des mesures plus respectueuses de l'environnement. Ils ont donc de bonnes intentions mais n'ont pas recours présentement aux mesures d'élimination appropriées, autant que les autres. Rappelons qu'il s'agit ici d'un lien ténu.

De façon plus générale, ces résultats indiquent la possibilité de l'absence d'un lien solide entre, d'une part, le cycle de vie et, d'autre part, les comportements et les orientations auxquels s'intéresse cette étude. On devra cependant éliminer plusieurs autres explications avant d'être en mesure de faire une telle affirmation avec assurance.

Enfin, la région joue aussi un rôle. Les répondants de l'Ouest ont plus tendance à accepter les inconvénients de certaines mesures d'élimination. Les répondants des régions à l'est de l'Ontario sont plus susceptibles de recourir aux moyens conventionnels. Toutefois, les répondants des régions à l'est de l'Ontario sont plus susceptibles d'affirmer que certains produits doivent faire l'objet de mesures d'élimination particulières. De plus, les Québécois sont très nombreux à être d'avis qu'il est nécessaire de fournir davantage d'information sur l'élimination des déchets et qu'on a raison de s'inquiéter de l'effet des produits de consommation sur l'environnement.

Tous ces faits ont pour toile de fond les différences sur le plan des services locaux d'élimination des déchets et, tel que mentionné plus haut, les différences relatives au cycle de vie et aux influences générationnelles.

Comportement relatif à l'élimination des déchets

Les questions analysées ici portent sur les habitudes des répondants par rapport à l'élimination de certains produits domestiques. L'analyse factorielle a produit trois facteurs assez importants qui expliquent 51 % de la variance de l'ensemble des facteurs de départ :

- Un premier facteur touche l'élimination des produits autres que la nourriture et les médicaments, produits que nous appellerons ici « non alimentaires et non médicaux ». Ici, les comportements relatifs à l'élimination de chacun des produits, sauf la nourriture ainsi que les médicaments sous ordonnance et ceux en vente libre, sont en corrélation.
- Un deuxième facteur indique une corrélation entre l'élimination des médicaments sous ordonnance et celle des médicaments en vente libre.
- Un troisième facteur indique une corrélation entre l'élimination des restes de viande et celle des autres restes de nourriture.

La contribution factorielle des produits naturels aux premier et deuxième facteurs est assez significative. Ces produits semblent donc se situer quelque part entre les produits d'hygiène et de beauté et les médicaments sous ordonnance ou en vente libre.

Quand on recoupe ces facteurs avec les caractéristiques sociodémographiques, telles que la région, on découvre que :

- ❑ les répondants de la région de l'Atlantique sont beaucoup plus susceptibles que les autres de jeter à la poubelle tous les produits autres que la nourriture et les médicaments;
- ❑ le lien entre la région et le facteur « médicament sous ordonnance ou en vente libre » est peu significatif;
- ❑ le lien entre la région et le facteur « nourriture et viande » est significatif, les Québécois ayant plus tendance que les autres à se défaire de ces produits en les jetant à la poubelle.

Pour ce qui est de l'éducation, on constate que :

- ❑ le lien entre l'éducation et le facteur « produits non alimentaires et non médicaux » est peu significatif;
- ❑ le lien entre l'éducation et le facteur « médicament sous ordonnance ou en vente libre » est presque significatif, les gens plus scolarisés étant plus susceptibles de jeter ces produits à la poubelle;
- ❑ le lien entre l'éducation et le facteur « nourriture et viande » est significatif. Encore une fois, les gens plus scolarisés sont plus nombreux à se défaire de ces produits en les jetant à la poubelle.

L'âge, lui, est étroitement lié aux trois facteurs :

- ❑ les jeunes de 18 à 30 ans sont plus susceptibles de jeter à la poubelle les produits non alimentaires et non médicaux;
- ❑ ces jeunes agissent de la même manière avec les médicaments sous ordonnance ou en vente libre;
- ❑ les répondants de 31 à 45 ans sont plus nombreux que les autres à se défaire des restes de viande et de nourriture en les jetant à la poubelle.

Le lien entre le sexe et les deux premiers facteurs est peu significatif, mais celui avec le troisième l'est un peu plus. Plus précisément, les hommes ont un peu plus tendance que les femmes à jeter les restes de viande et de nourriture à la poubelle.

En ce qui a trait au lien qui existe entre chacun de ces facteurs et le fait d'avoir ou non des enfants à la maison (17 ans ou moins), on constate une correspondance presque significative avec le premier facteur et un lien nettement significatif avec le deuxième (aucun lien significatif avec le troisième). Plus précisément,

- ❑ les gens ayant des enfants à la maison sont un peu plus susceptibles que les autres de se défaire des produits non alimentaires et non médicaux en les jetant à la poubelle;

- ❑ les gens ayant des enfants à la maison sont nettement plus susceptibles de jeter à la poubelle les médicaments sous ordonnance et ceux en vente libre.

Comportement relatif à l'étiquetage

Les questions analysées ici portent sur les habitudes des répondants par rapport à l'étiquetage. Un seul facteur a été extrait et explique 48 % de la variance de l'ensemble des éléments. Essentiellement, ceci signifie que les gens qui lisent l'étiquette d'un genre de produit ont tendance à lire celui des autres genres de produits.

Quand on recoupe ceci avec les caractéristiques sociodémographiques, on découvre que :

- ❑ le lien entre la région et le facteur « lecture des étiquettes » est peu significatif;
- ❑ le lien entre le sexe et le facteur « lecture des étiquettes » est significatif, les femmes étant plus portées à lire les étiquettes que les hommes;
- ❑ le lien entre l'éducation et le facteur « lecture des étiquettes » est significatif mais compliqué. Ce sont les gens les plus scolarisés et les moins scolarisés qui sont les plus susceptibles de lire les étiquettes. Ceci peut être dû à une corrélation entre l'âge et l'éducation.
- ❑ le lien entre l'âge et le facteur « lecture des étiquettes » est significatif, les gens plus âgés étant plus susceptibles que leurs cadets de lire les étiquettes;
- ❑ il n'existe aucun lien entre le fait d'avoir des enfants à la maison ou non et la propension à lire les étiquettes.

Opinion quant aux produits devant faire l'objet de mesures particulières

Une autre série de questions portait sur l'opinion des répondants à savoir si certains genres de produits doivent être éliminés d'une manière particulière ou non. L'analyse factorielle a produit deux facteurs importants qui expliquent 48 % de la variance des facteurs de départ. Le premier et le plus important facteur montre qu'il existe une corrélation entre les opinions relatives à l'élimination de la nourriture, des additifs alimentaires et des aliments génétiquement modifiés et les opinions relatives à l'élimination d'une vaste gamme de produits d'hygiène et de beauté. Le deuxième facteur montre qu'il existe une corrélation entre les opinions relatives à l'élimination des médicaments sous ordonnance et ceux en vente libre et les opinions relatives à l'élimination des produits chimiques, tels que les produits d'entretien ménager et la peinture.

Quand on recoupe ces facteurs avec les caractéristiques sociodémographiques, on découvre que :

- ❑ le lien entre la région et le facteur « nourriture et produits d'hygiène et de beauté » est significatif, les résidents de la région de l'Atlantique et du Québec étant plus portés à croire que ces produits doivent être éliminés d'une manière particulière;
- ❑ le lien entre la région et le facteur « médicaments et produits chimiques » est peu significatif.

Le lien entre le sexe et les deux facteurs est significatif, les femmes étant plus susceptibles que les hommes d'indiquer que tous les produits en question doivent être éliminés d'une manière particulière.

Le lien entre l'âge et les deux facteurs est, lui aussi, significatif. En effet,

- ❑ les jeunes de 18 à 30 ans sont les moins susceptibles d'affirmer que la nourriture et les produits d'hygiène et de beauté doivent faire l'objet de mesures d'élimination particulières, alors que l'inverse est vrai pour les répondants de 40 à 60 ans;
- ❑ il en va de même pour ce qui est des médicaments et des produits chimiques. Les jeunes de 18 à 30 ans sont les moins susceptibles d'affirmer que ces produits doivent faire l'objet de mesures d'élimination particulières, alors que l'inverse est vrai pour les répondants de 40 à 60 ans.

Le lien entre l'éducation et le facteur « nourriture et produits d'hygiène et de beauté » est significatif, contrairement à celui entre l'éducation et le facteur « médicaments et produits chimiques ». Les gens les plus scolarisés sont les moins susceptibles de croire que la nourriture et les produits d'hygiène et de beauté doivent être éliminés d'une manière particulière, alors que les moins scolarisés sont plus enclins à croire l'inverse.

Que les répondants aient des enfants à la maison ou non, ils partagent sensiblement les mêmes opinions par rapport à chacun des facteurs.

Motivation et engagement à l'égard de l'environnement

On a posé une série de questions aux participants afin de mesurer leur motivation et leur engagement à l'égard de l'environnement sur les plans de la consommation, de l'élimination et de l'information. On a extrait trois composantes qui, à elles seules, expliquent 61 % de la variance des facteurs :

- ❑ Les personnes ayant obtenu un score élevé pour le premier facteur sont très intéressées à obtenir de l'information sur les incidences environnementales de l'élimination des déchets, et très motivées à agir en conséquence;
- ❑ Celles ayant obtenu un score élevé pour le deuxième facteur ne voient pas d'inconvénients à participer au recyclage ou aux autres mesures d'élimination particulières;

- ❑ Les gens ayant obtenu un score élevé pour le troisième facteur ne sont pas à l'aise avec le niveau d'information actuel en matière d'élimination et ont des doutes sur l'innocuité des produits de consommation pour l'environnement.

Quand on tient compte des caractéristiques sociodémographiques, on constate l'existence d'un lien ténu mais significatif entre l'âge et chacun de ces facteurs :

- ❑ Les gens de plus de 45 ans sont plus portés à utiliser l'information qu'ils reçoivent sur l'élimination appropriée des produits et sont plus intéressés que les autres à obtenir davantage de renseignements en vue d'adapter leur comportement;
- ❑ Les personnes de plus de 30 ans sont plus nombreuses à se dire prêtes à assumer certains des inconvénients que peut comporter l'élimination appropriée des produits;
- ❑ Les gens de 45 ans et moins sont plus enclins que les autres à croire que les produits de consommation comportent un risque pour l'environnement, et à exprimer le besoin d'obtenir davantage d'information.

Il est intéressant de constater l'incohérence entre, d'une part, les doutes exprimés sur l'innocuité des produits et le besoin d'information et, d'autre part, le manque d'intérêt manifesté à utiliser l'information ou à accepter certains inconvénients liés à l'élimination appropriée des déchets. Il est possible que les personnes plus jeunes croient que l'élimination des produits de consommation comporte un risque pour l'environnement mais qu'elles désirent obtenir davantage d'information afin d'être mieux en mesure d'agir. Il est possible également que les gens plus âgés estiment posséder déjà suffisamment d'information pour prendre les mesures nécessaires et que les problèmes que présentent les produits de consommation se situent dans la norme.

Le lien entre l'éducation et le premier facteur est peu significatif, mais celui entre l'éducation et les deux autres facteurs l'est davantage :

- ❑ Les personnes les moins scolarisées sont moins susceptibles d'accepter les inconvénients que peut présenter l'élimination appropriée des produits.
- ❑ Les gens les moins scolarisés sont moins susceptibles que les autres d'être préoccupés par les risques que peuvent comporter les produits de consommation pour l'environnement, et sont moins susceptibles d'exprimer le besoin d'obtenir davantage d'information. Les personnes les plus scolarisées, au contraire, se préoccupent de la sûreté des modes d'élimination et aimeraient en connaître davantage.

Pour ce qui est du sexe, il existe un lien significatif avec le premier facteur uniquement. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'affirmer qu'elles utilisent ou utiliseraient l'information sur l'élimination appropriée des produits.

Il n'existe aucune corrélation entre la région et le premier facteur mais le lien entre cette caractéristique et les deux autres facteurs est significatif :

- Les répondants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles d'accepter les inconvénients que peut présenter l'élimination appropriée des produits. Notons que ces constatations vont dans le même sens que les résultats d'autres facteurs présentés plus haut. Plus tôt, on a vu que les répondants des régions à l'est de l'Ontario sont plus nombreux que les autres à jeter les produits à la poubelle. Ici, on constate que les résidents de l'Ouest sont plus disposés à accepter certains inconvénients et à se défaire des produits d'autres façons.
- Les Québécois sont plus susceptibles que les autres d'obtenir un score élevé pour le facteur indiquant une préoccupation face aux risques que peuvent comporter les produits et un intérêt à obtenir plus d'information. Notons que ces résultats vont dans le même sens que ceux selon lesquels les Québécois font partie des répondants les plus susceptibles d'affirmer que certains produits doivent faire l'objet de mesures d'élimination particulières.

Le lien entre le fait d'avoir ou non des enfants à la maison et les premier et troisième facteurs est significatif, mais l'est moins dans le cas du deuxième facteur :

- Les gens qui ont des enfants à la maison sont moins susceptibles de prendre des mesures concrètes à la lumière de l'information reçue.
- Ceux ayant des enfants à la maison sont un peu plus disposés que les autres à accepter les inconvénients que peuvent comporter des mesures plus respectueuses de l'environnement.
- Ceux ayant des enfants à la maison sont plus susceptibles de croire que les produits de consommation nuisent à l'environnement et de désirer plus d'information.

En général, même les liens significatifs entre ces facteurs et cette dernière caractéristique sociodémographique sont relativement ténus.

Composition des segments

Tous les facteurs présentés plus haut, sauf celui relatif à l'étiquetage, ont servi de fondement à l'analyse par segment. On a établi trois regroupements :

- Utilisateurs des services d'élimination conventionnels, peu préoccupés par l'environnement et peu motivés à agir (29 % des répondants) : Ces répondants sont ceux qui se servent le plus des services d'élimination conventionnels, tel que le démontre l'analyse de deux des facteurs portant sur l'élimination des déchets. Ils détiennent le deuxième score en importance pour ce qui est de l'utilisation de la poubelle comme moyen d'élimination des restes de nourriture et de viande. Leurs scores sont très bas pour la plupart des facteurs indiquant une préoccupation et un engagement vis-à-vis de l'environnement, et pour ceux indiquant un intérêt pour les problèmes d'élimination des déchets.
- Personnes qui s'intéressent activement aux questions d'élimination appropriée et à la nouvelle information (30 % des répondants) : Ces personnes obtiennent des scores très bas pour tous les facteurs portant sur l'utilisation de la poubelle comme moyen d'élimination des déchets. Par ailleurs, leurs scores sont très élevés pour ce qui est de l'utilisation active ou éventuelle de l'information obtenue sur les produits et l'environnement, et pour ce qui est de la disposition à accepter les inconvénients que peut comporter l'élimination appropriée des produits. Ces répondants n'obtiennent toutefois pas le score le plus élevé pour le facteur montrant un doute sur l'innocuité des produits de consommation et un désir d'obtenir plus d'information. Ils sont renseignés et actifs plutôt que simplement inquiets et non renseignés. D'autre part, ils obtiennent un score élevé pour les facteurs indiquant une perception selon laquelle certains produits doivent être éliminés d'une manière particulière. Apparemment, ils pensent que l'information est disponible et qu'on doit prendre les mesures nécessaires.
- Personnes sceptiques avec des préoccupations et des comportements sélectifs (41 % des répondants) : Les caractéristiques de ces répondants sont plutôt mixtes. Ils utilisent très peu la poubelle comme moyen d'élimination sauf pour ce qui est des restes de nourriture et de viande; ici, ils sont plus susceptibles que les autres de jeter ces produits à la poubelle. Ils sont prêts, jusqu'à un certain point, à accepter les inconvénients. Ils obtiennent un score très élevé pour les facteurs montrant un doute sur l'innocuité des produits de consommation et un désir d'obtenir plus d'information. Ils sont très susceptibles de croire que seuls les médicaments et les produits chimiques doivent être éliminés d'une manière particulière.

Si on recoupe ces segments avec les caractéristiques sociodémographiques, on obtient ce qui suit :

- Le lien entre le sexe et le classement est significatif : on constate que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se retrouver dans le segment 3, bien que les deux sexes soient bien représentés dans ce segment qui regroupe le plus grand nombre de répondants. Les femmes dominent dans le segment 2 et les hommes dominent dans le segment 1.
- Le lien entre la région et le classement est aussi significatif : les répondants de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique ont tendance à ce retrouver dans le segment 1. Les participants de l'Atlantique sont plus susceptibles que les autres de se retrouver dans le segment 2, alors que les Québécois sont les moins susceptibles de s'y retrouver. La composition du segment 3 est l'inverse de celle du segment 2 : les résidents de l'Atlantique sont moins susceptibles que les autres de se retrouver dans le segment 3, alors que les Québécois sont les plus susceptibles de s'y retrouver.
- On continue de constater l'importance de l'âge dans les résultats : les jeunes de 18 à 30 ans sont les plus susceptibles de faire partie du segment 1. Les personnes de plus de 45 ans, et particulièrement celles de plus de 60 ans, dominent dans le segment 2. Aucun groupe d'âge ne domine dans le segment 3 mais les 31 à 45 ans sont quand même plus susceptibles de s'y retrouver.
- Le lien entre l'éducation et le classement n'est généralement pas significatif.
- Le lien entre le classement et le fait d'avoir ou non des enfants à la maison n'est pas significatif. En fait, il est intéressant de constater que les gens ayant des enfants à la maison et ceux n'en ayant pas sont représentés presque également dans tous les segments.

Si on recoupe les segments avec le facteur portant sur la lecture des étiquettes, on apprend que les utilisateurs des services d'élimination conventionnels (segment 1) sont peu susceptibles de lire les étiquettes, et que les personnes engagées et intéressées aux questions environnementales (segment 2) sont les plus susceptibles de le faire. Les membres du segment 3 ont une propension moyenne à lire les étiquettes

Vu qu'il semblait exister des différences d'un segment à l'autre en ce qui a trait à au besoin d'information et à la suffisance de l'information reçue, on a recoupé les segments avec la perception qu'ont les répondants de leur connaissance des modes d'élimination des déchets domestiques. Le lien, ici, est significatif et le résultat correspond à celui auquel on pouvait s'attendre. Les membres du segment 2 (personnes engagées et intéressées aux questions environnementales) sont les plus nombreux à se dire bien renseignés, suivis des membres du segment 3 (exprimant des inquiétudes et désirant plus d'information). Les membres du segment 1, qui jettent pratiquement tout à la poubelle et qui expriment peu d'intérêt en la matière, sont les moins susceptibles de se dire bien renseignés.